

Prix d'Abonnement :
CANADA - \$2.00
ETATS-UNIS - \$3.00
Paraît le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE :
458, rue BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
X
0 Casier 170
OUS LE NUMERO

24ième ANNEE - No 77

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 7 MARS 1933

La Commission des Accidents du travail

Le premier-ministre, M. Taschereau, s'adressant l'autre jour à un groupe de représentants ouvriers déclara que la Commission des Accidents ne faisait pas ses frais. Il ajouta de plus que si ce tribunal extraordinaire imaginé par lui continuait à fonctionner à perte, il le supprimerait. Et les ouvriers dans ce cas retomberaient, pour ce qui est des accidents, sous la loi commune, et relèveraient comme avant du seul code civil. A notre sens, ce retour tardif au code civil, serait bien ce qui pourrait arriver de mieux à nos ouvriers.

Textuellement, la déclaration de M. Taschereau, d'après les journaux, serait comme suit: "Nous révoquerons la loi des accidents du travail, si la Commission ne parvient pas à défrayer ses propres dépenses et nous nous en tiendrons tout simplement au code civil."

Ce mode extraordinaire imaginé par le gouvernement de reléguer les ouvriers à une Commission spéciale pour faire décider de la somme à payer dans le cas d'accident, a été vivement contesté un peu partout. On disait aux ouvriers que M. Taschereau avait fait preuve de leur droit d'une générosité et d'une prudence peu commune. D'autre part, beaucoup d'hommes de loi avaient des doutes sur la constitutionnalité de cette Commission des accidents. Un jugement récent du juge Delorimier a tranché la question en déclarant que les Commissaires des accidents n'étaient pas des juges nommés par le Gouverneur Général, ne constituaient pas une cour de justice, et que, par la suite, en décidant des droits civils des ouvriers en cas d'accidents, ils outrepassaient leur droit en faisant fonction de juges de la Cour Supérieure. Le juge Delorimier concluait à l'inconstitutionnalité de cette Commission des Accidents du travail.

Pour beaucoup, cette décision du savant juge de Montréal paraissait être la bonne. Mais voilà que la Cour d'Appel la déclare mal fondée, et reconnaît la Commission, constitutionnelle. Ce qui donne un poids spécial et en quelque sorte indiscutable au jugement de la Cour d'Appel, c'est que le président de ce haut tribunal, M. le juge Tellier, et trois de ses collègues, se prononcent dans le même sens. Le juge Rivard est le seul dissident.

Nous faisons grand cas de l'opinion du juge Tellier, parce que c'est là un de nos juristes les plus remarquables. Une très longue pratique du droit comme avocat, et comme avocat dans un district rural, soit, dans l'endroit le mieux placé pour avoir une expérience générale de tous les cas de droit civil et criminel; une très longue pratique également en qualité de législateur à Québec, comme député et comme chef de l'opposition, a valu au savant magistrat une préparation de longue main, et solide. Il était admis à la Législature que sur toutes les lois, le gouvernement même tenait à avoir l'opinion de ce savant juriste; on ne suivait pas toujours l'avis de M. Tellier, sans doute, mais à la pratique, on déclinait l'avis de ce sage.

Sur le Banc, le juge Tellier est le magistrat complet, renseigné, prudent, impartial. Il voit dans la loi ce qui y est écrit; il donne au texte son véritable sens. Il se garde contre cette tendance bien humaine, mais faible, de vouloir voir ce qu'on voudrait qu'il y ait dans le code, mais qui, en réalité, n'y est pas. Il applique la loi telle que nos législateurs l'ont faite, et non telle qu'il aurait voulu qu'elle soit. A notre sens, toute notre magistrature peut s'inspirer de cet exemple.

Donc, ceci dit, la décision du Juge Tellier et de la majorité de ses collègues en Appel, prend une importance exceptionnelle. Ce qui a lieu de nous surprendre c'est que la majorité de la Cour déclare constitutionnelle, une Commission du Gouvernement que nous avions une foule de raisons apparentes de croire qu'elle ne pouvait l'être. Le fait est que si cette Commission des accidents disposait vraiment des droits civils des ouvriers dans le cas d'accidents, les Commissaires, accaparant le rôle de juges de Cour Supérieure, outrepassaient leur droit, et leur décision se trouvait être de nul effet, parce que, inconstitutionnelle.

Mais voilà. Par la loi même qui crée la Commission des accidents ouvriers, on a eu le soin de supprimer le droit civil de l'ouvrier dans le cas d'accident. Il est arrivé, d'après la loi, cette chose extraordinaire que l'ouvrier de cette province, qui, comme tous les citoyens, garde le libre exercice de ses droits civils, se trouve dépouillé subitement de ce droit, du moment qu'il est victime d'accident. Il n'a plus aucun droit qui le justifierait de s'adresser aux tribunaux ordinaires de son pays, comme tous les autres citoyens. La chose est renversante, mais elle est ainsi. Et c'est alors que le gouvernement, devant cet ouvrier ainsi dépouillé de son droit civil par le fait d'accident, intervient, pour lui venir en aide par le moyen de sa Commission spéciale. Ce devient le seul endroit où cet homme, dépouillé ainsi de son droit civil, doit s'adresser pour en arracher la compensation que les Commissaires jugeront à propos de lui octroyer.

Et alors, puisqu'il ne saurait être question de l'existence de droits civils pour l'ouvrier victime d'accident, on ne peut plus dire que la Commission des Accidents dispense des droits civils des ouvriers. Puisque, entendons-le bien, par le fait de l'accident, les ouvriers n'ont plus de droits civils à alléguer pour compensation. Et alors, comme le déclare la Cour d'Appel, la Commission demeure constitutionnelle.

Ceci apparaît si clairement dans les notes du Juge en Chef, qui prononce pour la majorité du tribunal d'Appel, que nous devons les reproduire ici. Du moins l'extrait qui est la base de la décision:

"La législature a-t-elle outrepassé ses pouvoirs, se demande l'Hon. Juge en Chef Tellier.

Pour dire que la législature a outrepassé ses pouvoirs, il faudrait émettre d'avis que la Commission des Accidents du travail est, soit une cour supérieure, soit une cour de district, soit une cour de comté. Or, à mon avis, la Commission n'est rien de tout cela.

La Commission n'est chargée de décider aucun différend, aucun litige, aucune contestation qui pourrait être soumise à une cour de justice. Dans les seuls cas où elle a des décisions à rendre, ceux qui sont devant elle n'ont aucun droit d'action, et ne seraient admis devant aucune cour de justice pour y faire valoir leurs réclamations.

La Législature est souveraine en tout ce qui concerne les droits civils dans la province. Dans l'exercice de ces pouvoirs, elle a jugé bon d'enlever à l'ouvrier accidenté tout recours devant les cours de justice pour les dommages résultant de son accident; mais elle lui a donné en retour un droit qu'elle a fait dépendre d'une décision de la Commission. Ce droit, l'ouvrier ne peut le prendre qu'avec la condition dont il dépend. La Législature n'était pas obligée de faire plus."

Par contre M. le juge Rivard, à vu, comme M. le juge DeLorimier, une infraction à la constitution dans la création de cette Commission des Accidents du travail pour la province de Québec. Le magistrat exprime sa dissidence du jugement rendu par la majorité de la Cour d'Appel. Ses conclusions sont identiques à celles du juge de première instance. M. De Lorimier:

"...Sur le tout, je suis d'avis, dit M. Rivard:

"Que la commission des accidents du travail est un tribunal judiciaire; qu'elle est appelée à exercer le pouvoir judiciaire en des matières dont la connaissance appartient aux tribunaux soumis à l'article 96 de l'Acte de 1867; que partant cette commission ne peut être composée que de juges nommés par le gouverneur général du Canada et donc, que la loi provinciale qui autorise la nomination de ces membres par le lieutenant gouverneur en conseil est inconstitutionnelle."

Le plus haut tribunal vient de prononcer avec autorité sur un point de droit vivement controversé. Si vraiment, comme le décide la Cour d'Appel, on a dû dépouiller nos ouvriers de leurs droits civils afin de pouvoir légalement les diriger vers la décision des Commissaires, nous

Carnet de route

Aux Grandes Piles

par
Clément Marchand

Suite

Village sous la neige

Après avoir dépouillé mes mal-
lottes, je redescends dans la spacieuse cuisine où la mère Pelletier a feu et lieu. J'ai échangé mon feutre mou pour un passe-montagne à oreillettes. J'ai contemplé, du milieu de la rivière, le beau village sous la neige.

Mais la cuisine est bourdonnante de gaieté. Des jeunes filles au rire clair et des garçons hilares viennent d'y entrer, chaussés de patins. Leur gilet rouge ou noir s'étoile encore de parcelles blanches, finement découpées. Ils piétinent devant les comptoirs, s'attroupe autour du poêle monumental où crépite le bois sec et penchent leur visage rieur sur un supplément illustré de la Presse.

C'est un tableau de santé aux contours vigoureusement esquissés, qui remue dans le rayonnement de la flamme vacillante. Les gars ont la carrure puissante, le torse développé. Les filles sont robustes. Les yeux brillants effleurent le dessin brun des rologes-gravures. Et les joues qu'on baises les flocons ouateux sont farcies de rouge vif.

On écoute les rires sonores, les joyeux coups de langue; on contemple ces regards francs ou s'inscrivent une bonté plénière et l'on a la certitude d'avoir devant soi les vrais fils de la grande nature.

Mais la mère Pelletier, d'un pas cassé, se lève pour attiser le feu. Je m'avance vers le groupe. Mon intervention inattendue a le don de figer les rires. Les yeux interrogatifs convergent sur ma prunelle. Ces regards ont l'air de me dire: "Etanger, qui es-tu que fais-tu dans notre beau pays?" D'un ton mi-badin, je m'adresse à la tenancière qui, armée d'un tisonnier crochu, déplace les bûches fumantes du foyer.

"Il n'est pas encore dix heures, vous permettez bien que je prenne une marche sur la rivière avant de me coucher."

"Oh! pour le sûr, Sauveur, me répond la bonne voix aux faibles intonations. C'est pas mon idée que vous vous promeniez ben longtemps. C'est pas comme en ville, ici."

"En tout cas, cher m'sieu, reprend la vieille, tandis qu'un sourire ineffable déteint ses traits vieillissants, faites selon vos habitudes. Vous êtes chez-vous. Je vas laisser la porte "débarrée". Vous pousserez ben le verrou, en rentrant?"

"Certainement, madame Pelletier, bonsoir."

Je demeure quelques instants sur le perron, écoutant avec mes yeux la musique silencieuse et la neige, de la neige aux ailerons de papillons lassés qui volète, blanche et muette, effleurant le visage de quelques passants, combant l'ornière des lacets qui ceinturent le soigneur des demeures. J'écoute tomber, en avalanche, la neige blanche dont la mousse soyeuse lambrasse les parois sombres des maisons; la neige fondante et bueue, étincelante, qui calcule le rebord des fenêtres d'un duvet argenté.

De mon premier poste d'observation, je ne réalise pas une vue d'ensemble du village. Je n'ai devant moi que quelques habitations dont les teintes se dévinent à peine aux reflets adoucis qu'irradient les ampoules électriques.

Le réseau de silence, l'entrecroisement de syllabes muettes qui démarquent le fait d'une agglomération d'hommes rive aux pieds d'âpres sommets sont d'une telle compacité, ce soir, qu'il me semble avoir violé l'entrée d'un temple mythique aux colonnes de gel pur qu'embaument, des pétales de roses cristallisées. Et l'impression s'établit en moi que cette vie rude, massive, retranchée

derrière les pans des demeures enneigées, refuse d'être perçue par mes sens, que cette pulsation obscure qui secoue le cœur de ce groupement humain s'éteint sous la caresse de ma main gantée.

La neige qui ouvrage d'ourlets bleutés les bords de route, les cimes altières hérissées d'arbres en nervure qu'une housse de ténèbres dérobera à ma vue, le vent du nord dont les souffles sommeillent un moment sous l'hermine du fleuve figé — ces trois gardiens de la solitude, me fixent, si tôt apparu, d'un regard hostile. Ils attendent que mon pas se soit aventuré hors de l'enceinte des hommes, que mes poumons aient humé un peu de cette force vive qui pulule dans l'air, que ma chair ait subi l'impression fascinatrice du silence envoûteur, ils attendent cela pour replier leurs tentacules de froid autour de mes membres, pour ensevelir mon corps dans un tombeau capitoné de blanc, pour clore la volée de mon cerveau, avant que je ne m'échappe de ce prenant atmosphère, avant que je ne m'éloigne et ne divulgue aux autres hommes le secret enchantement qui s'épanche au sein du cirque solitaire.

-0-0-0-

Je descends le perron de la Pension Pelletier. Un chien que mes yeux ne voient pas m'investit d'abois furieux. Derrière la petite gare ensommoillée, je m'engage par le chemin aboutissant à la route d'hier Saint-Jacques-Saint-Jean. Mes pieds remuent la fraîche bordée. Je m'éloigne peu à peu, sans me retourner. Une cavalière tirée par un cheval alerte me croise. J'entrevois deux casques de fourrure émergeant à peine des chaudes couvertures. Je continue d'avancer. J'ai atteint le centre du fleuve. Je me retourne. Une vision de rêve s'offre à mes yeux.

Au loin, à l'angle de la côte, sise aux lèvres du roc, dans le halo de lueurs pâles que les réverbères incrustent dans le noir, s'élève, par filets de fumée, l'haleine humaine du village que le vent léger déchiquette sur la pente inclinée des toits.

On a l'impression d'un hameau immuable qui depuis des siècles se mitonnerait dans sa bogue bleutée; d'un village stable, taillé dans le gel, sculpté par le vent, adossé au paravent des Laurentides qui regarde le soir par ses fenêtres illuminées et qui respire par la gorge des cheminées.

Les jeux de la patinoire n'éclaircissent plus les hangars roux du Canadien Pacifique. La trépidation des rails a cessé. La locomotive encore fumante, repose dans sa remise. Rien ne trouble plus la paix des rues que le froissement d'âmes tardives qui rentrent chez elles après la veillée.

Si l'œil s'éloigne de cet ensemble, il ne perçoit plus de contours, ni de lignes. Un glacis d'obscurité s'applique hermétiquement au masque du paysage.

Tout s'immobilise devant et autour de moi. Parfois le vent racle le tapis de neige, s'appuie à une balise et retombe et renaît. Et j'entends soudain le bruit d'une galopade sourde. C'est lui qui chevauche vers les gorges sombres. Et la modulation de sa voix souple s'atténue. Et le silence, de nouveau, feutre le pas des rumeurs voyageuses. Tandis que la terre du Nord travaille en secret à la rénovation des verdurées, le petit village, recroquevillé au pied de la Montagne, éteint ses lampes électriques et s'emmignonne pour la nuit dans les froides couvertures de silence.

Et je déjaïs ma route où déjà la trace de mes pas a disparu. Ce soir, au chaud de ma chambre, les notes blanches du paysage endormi sauteront tard dans mon cerveau.

(A suivre)

pensons que bien peu de gens dans cette province étaient au courant de la vraie portée de la loi créant cette Commission des Accidents. Le sachant aujourd'hui, et sous la menace du premier ministre de faire disparaître une Commission qui ne fait pas ses frais, nous pensons que, après tout, cette disparition ne serait pas une mauvaise chose, puisque cela redonnerait aux ouvriers blessés leur droit de citoyens. Et que, par le fait même, ils relèveraient du code civil et de nos tribunaux réguliers, comme tous les autres habitants de ce pays.

Joseph BARNARD

En Promenant La Loupe

Vente à tempérament

L'abus du crédit sous toutes sortes de formes est cause de l'étonnante durée de la crise qui sévit avec tant de rigueur dans les portefeuilles les mieux cousus. Le crédit est monnaie courante chez l'acheteur. Il s'en sert pour transiger de fort habile façon.

Il n'y a pas si longtemps, alors que les affaires allaient leur plein, et que les salaires atteignaient des montants presque fabuleux, les gens ont pris la mauvaise habitude d'acheter par simple plaisir des objets de luxe dont cherté égale l'utilité. On subissait la inclination, un penchant morbide. Cela s'expliquait par la confiance qu'on mettait dans le lendemain. Ce courant d'idées a subsisté parce qu'il était fondé sur le caprice populaire. Et maintenant, l'argent devenant de plus en plus rare, le même jeu se continue.

C'est l'ère si précieuse, au point de vue commercial, de la vente à tempérament. On acquiert une foule de choses à crédit qu'on est à peu près sûr de ne pouvoir jamais payer. Et les vendeurs que l'expérience devrait plutôt corriger, s'instituent les complices des acheteurs insolvables. C'est là un effet de la surproduction qui entraîne à sa suite la concurrence effrénée dans le domaine commercial. On produit à haute tension. Il faut écouler les produits en vitesse, quitte à n'être pas remboursé. C'est de cette tension de la vente que naissent ces ententes trop faciles entre l'acheteur et le vendeur.

Et l'on assiste au triste spectacle de ces allées et venues des agents de vente qui visitent les foyers, comme pour les rançonner. On offre la marchandise à prix relativement élevés mais en offrant ce malencontreux avantage à l'acheteur de ne la payer que par versements mensuels. La marchandise est obtenue moyennant un acompte souvent insignifiant. Et la ronde des collecteurs suit de près celle des agents. Il arrive, dans bien des cas, que l'acheteur se trouve dans l'impossibilité de rencontrer ses versements. Si la situation se prolonge, la compagnie ou le magasin reprend la marchandise sur laquelle peut-être plusieurs argents auront été versés.

C'est l'exposé d'un état de choses déplorable. Et d'autant plus déplorable que ce jeu dont se fait fort le peuple à cours dans les acquisitions d'objets de luxe dont nous ne voyons pas l'utilité. Comme le dit Henri Lessard dans le Droit, si l'on peut vraiment revenir un bon sens et à la vie selon ses moyens, il semble indispensable d'éliminer de nos mœurs la vente abusive à tempérament. Autrement, il restera beaucoup trop facile à chacun d'épuiser ses plus modestes ressources dans un gaspillage presque irrésistible.

C. M.

Restauration

Voici le printemps qui s'amène. C'est la saison du nettoyage. Dans un mois ce sera le temps de toiletter à neuf les maisons trop dépeintes, dont l'aspect d'abandon dépare les rues, de balayer les cours, etc. Embellissons notre cité. Que les propriétaires y aillent de leur initiative personnelle. Il y a cent moyens d'enjoliver l'aspect de nos rues, qui se rattachent tous à un médium de propreté.

Ce qui fait le charme d'une ville c'est sa richesse en verdure et en fleurs. Le coloris net et précis de ses maisons. Quand nous traversons certaines villes moyennes d'Amérique, nous sommes bien impressionnés de rencontrer tant de parterres fleuris et de verdure. Les avenues les plus fréquentées s'allongent sous un parasol de feuillage. Les demeures parfois très simples sont reléguées par l'éclat des couleurs vives. Ces spectacles plaisent à l'œil, invitent à séjourner.

Faisons la même chose dans notre ville. Donnons preuve de bon goût. Nous ne saurions croire comme les touristes sont sensibles à nos manifestations d'art régional, au cachet français dont nous pouvons doter nos hôtelleries, restaurants, magasins, boutiques et villas. Et ce travail de restauration, qu'on le commence dès cette année en prévision des fêtes du troisième centenaire, alors que des milliers de touristes envahiront notre ville.

C. M.

ONDES COUNTES

LE NOUVEAU PRESIDENT PART IMMEDIATEMENT EN GUERRE

Franklin-D. Roosevelt, en assumant la présidence des Etats-Unis, annonce son intention de prendre la direction de l'armée du peuple, comme s'il s'agissait de vaincre les ennemis du temps de la guerre. Tous les moyens, même draconiens, seront employés pour faire face à la situation. Une surveillance plus sévère des banques, une économie, un équilibre du budget, et une monnaie solide, feront partie du programme.

-0-0-0-

1.535 MORTS AU JAPON

On annonce officiellement qu'un tremblement de terre, suivi d'un raz de marée, a causé la mort de 1535 personnes sur la côte nord de l'île de Honshu. Les maisons englouties par le raz de marée sont au nombre de 2963. La secousse sismique en a détruit 1279 tandis que 211 ont été incendiées, 6343 ont été inondées. Les navires emportés sont au nombre de 1533 et 85 ont été endommagés.

-0-0-0-

LES ELECTIONS D'ALLEMAGNE

17.000.000 d'électeurs sur un total de 39.000.000 ont accordé leur confiance au chancelier Adolf Hitler, aux élections de dimanche. Les Nazis à eux seuls commandent près de 44 p.c. des votes dans le nouveau Reichstag. Avec leurs alliés nationalistes, ils sont assurés de la majorité absolue. Une première compilation des votes de l'élection générale au Reichstag allemand accuse une majorité pour les partis combinés des nationaux-socialistes et des nationalistes. On prédit que le total des 613 sièges sera ainsi partagé:

Nationaux-socialistes	272	Nationalistes	50
Populistes	4	Centristes	70
Bavarois	41	Parti d'état	5
Socialistes	113	Communistes	78

-0-0-0-

LES TOURISTES SONT DANS DE BEAUX DRAPS

Les Américains de passage à Montréal en fin de semaine ont souffert bien des inconvénients de la fermeture des banques américaines. En certains cas on refusait tout simplement leurs billets de banque, en d'autres, on leur en offrait pour un dollar \$0.85 en argent canadien. Les banques donnaient cent sous canadiens pour un dollar américain quand, depuis plusieurs mois, ils donnaient \$1.15. Les hôtels faisaient comme les banques. Naturellement, cette attitude a fort ennuyé les touristes. En plusieurs cas, ils ont manifesté leur mécontentement de façon plutôt cavalière mais tous, marchands, banquiers, et hôteliers se montraient intraitables.

-0-0-0-

AUX BUREAUX DES POSTES

Le ministre des postes a donné instruction à tous les maîtres de postes du Canada, de refuser, jusqu'à nouvel ordre, de payer l'escompte sur le dollar américain.

-0-0-0-

LE FLEUVE REND L'AUTO ET UNE DES VICTIMES

Après des recherches pénibles, dans le Lac St-Pierre, le véhicule est localisé, mais la porte du côté du chauffeur était ouverte, et seul le corps d'Hector René s'y trouvait. On pense que les trois autres ont tenté de se sauver, mais que leurs cadavres doivent être à peu de distance. Les recherches ont recommencé.

-0-0-0-

AUX FUNERAILLES DU JUGE ANGLIN

Son Excellence Mgr Andrea Cassula a célébré le service funèbre de l'honorable juge Anglin, juge en chef de la Cour Suprême, à l'église Saint-Joseph, hier matin. Les principaux dignitaires du clergé catholique d'Ottawa assistaient au choeur. Le gouvernement était représenté par le Très Honorable R.-B. Bennett, premier-ministre, et par un représentant officiel du gouverneur général. On remarquait aussi le Très Honorable W. Lyon MacKenzie King, chef de l'opposition au Parlement Fédéral; les honorables Sir Robert Borden; Sir George Perley; Sir Percy Sherwood et L.-A. Cannon, de la Cour Suprême du Canada. La dépouille mortelle du défunt a été déposée au cimetière Mount Hope, à Toronto.

-0-0-0-

SITUATION DIFFICILE AUX ETATS-UNIS

Toutes les banques de New-York sont fermées jusqu'à vendredi, sur un ordre exprès des autorités. Le tonnerre est tombé sur Wall Street. Le veau d'or s'écroule. Ceci amène de grandes complications. Le dollar canadien y gagne.

-0-0-0-

S. E. Mgr Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec et cardinal-élu, est arrivé à Rome, dimanche, en compagnie de S. E. Mgr Pietro Fumasoni-Biondi, Délégué Apostolique aux Etats-Unis qui, sera également fait cardinal. Mgr Villeneuve a été reçu à la gare par un groupe d'étudiants du Collège Canadien, en tête desquels se trouvait le Supérieur de l'Institut, M. l'abbé J. Bastien. Parmi les autres personnes réunies pour accueillir le futur cardinal, on remarquait Mgr Ezide Roy, O. F. M., ancien missionnaire canadien en Chine, des Jésuites canadiens, des Franciscains, des Dominicains, et un groupe de membres de la colonie canadienne.

-0-0-0-

LE TRAVAIL

Si, quelquefois, le travail, a dit le Pape à 4000 électriciens qu'il a reçus en audience, devient un poids pesant, s'il demande abnégation et sacrifice, si naissent des idées et des pensées qui le font considérer comme peu digne et peu saint, rappelez-vous la vision de la sainte maison de Nazareth, où la Divine Sagesse faite homme passa la plus grande partie de sa vie mortelle dans le travail.

Rien de plus haut, de plus honoré, de plus saint, de plus glorieux que le travail dans toutes ses expressions, intellectuelles ou matérielles. S'il y avait eu quelque chose de plus élevé, Jésus l'aurait choisi. Tous nous devons travailler et pour tous, le travail apporte sa fatigue, sa préoccupation, sa responsabilité, et rien ne peut être plus reconfortant pour celui qui travaille que de penser à l'exemple et à l'invitation qu'en ce temps-là le Seigneur a donnés avec tant de générosité.

Abonnez-vous aux

Pages Trifluviennes

C'est une série précieuse.

Les idées et les événements

A travers la presse

CHARITE ET SALAIRE

L'Action Populaire-Joliette — Le mot salaire implique l'idée de travail. Reçoit son salaire celui qui a travaillé. Le mot charité renferme l'idée d'aumône. Il y a donc une énorme différence entre le salaire que l'on reçoit et la charité qui nous est accordée. Le salaire est dû en justice, la charité nous est faite au nom de Dieu. La rareté du travail a mis la charité en grand honneur et sous une forme nouvelle: la distribution de secours directs par les autorités civiles. Certaines gens en sont venus à croire que les secours directs leur sont dus presque au même titre que le salaire au travailleur. Ce qui est une grave et pernicieuse erreur. Les secours directs sont une forme spéciale de la charité. Ils sont des aumônes que les dirigeants accordent par esprit de charité chrétienne ou par philanthropie au moins, aux chômeurs qui ne peuvent plus dans les circonstances actuelles assurer la subsistance de leur famille. De l'incompréhension naissent des exigences et un état d'esprit qui confinent au communisme. Le communisme nie le droit de propriété privée; pour lui, tous les biens appartiennent à l'Etat, donc à tous. Celui qui a besoin a le droit d'avoir sa part. L'erreur apparaît ici manifestement de même que se constate le danger nouveau né de la crise. La misère et les privations ont réussi à aggraver certains esprits, et à préparer le terrain aux pires erreurs. Cent fois mieux vaut le salaire! Loin de moi, cependant l'idée antichrétienne de détruire la charité, de rejeter l'aumône. L'Eglise a toujours, à l'exemple de son divin fondateur, pratiqué et enseigné la charité, et les besoins des pauvres, des orphelins, des malades, des infirmes ont toujours été la mesure de sa charité inépuisable, de sa tendresse maternelle pour ceux qui souffrent, et de sa sollicitude pour toutes les indigences. L'histoire de l'Eglise est une leçon de charité, et nos temps sont particulièrement remarquables en initiatives de toute sorte dont profitent toutes les infortunes.

Abbé Omer VALOIS

LA MONNAIE BILINGUE

L'aurons-nous un jour? Oui, si nous savons persister et agir d'accord. Hélas, que c'est difficile! Tant d'un côté que de l'autre, on se méfie trop des intentions respectives. En soi, l'ajournement du débat, l'autre jour, n'a rien de sinistre, mais il est préférable de s'entendre et d'éviter tout indice de divergence plutôt propre à égarer les timides et à encourager les récalcitrants.

On affirme que l'idée fait du chemin. On le verra si le débat est repris, mais on ne semble pas pressé d'y revenir. S'il est vrai que la majorité n'a jamais été mieux disposée à notre égard, son indécision est bien difficile à expliquer. Qu'on aime donc se payer de mots!

"L'Action Catholique"

LE TRAVAIL DE LA FEMME

La Revue de Granby. — Nous sommes avec ceux qui estiment que la femme ne se rend pas à l'usine, au comptoir ou au bureau pour le simple plaisir d'enlever une position à un homme, mais bien le plus souvent parce qu'elle a un réel besoin du salaire qu'elle y trouve. D'ailleurs, nous avons déjà écrit dans cette même page comment le travail de la femme répondait aussi à un besoin du côté du patron qui, en employant une sténographe ou une commise au rayon de la lingerie, obtiendrait, même à salaire moindre, plus d'efficacité qu'avec un employé mâle.

Par ailleurs, il y a de bons points à considérer en faveur d'un amendement à la loi qui reculerait l'âge de l'admission de la femme à l'usine, qui ferait qu'on n'accepterait plus de véritables fillettes comme la chose se voit couramment.

Car non seulement la santé de nos femmes gagnera aux années reprises à l'usine pour les redonner au couvent, mais leur niveau moral et intellectuel s'en améliorera aussi et qui dit: niveau de la femme dit: niveau de toute la population. Au sujet des ambiances dangereuses de la manufacture pour la toute jeune fille, nous avons, croyons-nous, de notre opinion, toutes les autorités ecclésiastiques et avec elles, tous les laïcs gagnés à la cause du féminisme pris dans son bon sens... puis, qu'il en a deux!

Edouard HAINS

LE COMMERCE LOCAL

Le Courrier de S.-Hyacinthe. — L'encouragement au commerce local est un devoir. Mais il y a plus que le commerce local. Parmi les marchands locaux, il y a les marchands de notre race, ceux que nous devons soutenir les premiers. Mettons donc toujours, dans nos relations commerciales, le souci des intérêts de la nationalité. Les autres le font. Pourquoi serions-nous les seuls à nous interdire les rapports avec la logique élémentaire, le bon sens? Comparons le commerce local d'aujourd'hui avec celui d'il y a quelques années. Nombre de nos magasins, qui devraient encore nous appartenir, sont tombés entre les mains d'étrangers. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas su, quand c'était le temps, donner aux nôtres l'appui qu'il fallait. On prétend payer moins cher chez celui-ci ou chez celui-là. Est-ce bien vrai? Prend-on vraiment la peine de vérifier, de se rendre compte? Et si c'est vrai, est-on certain d'avoir, pour un prix inférieur, un produit de valeur égale? Que nos gens réfléchissent donc! Y a-t-il bien des marchands, qu'ils soient canadiens-français, ou anglais, ou juifs, qui donnent leurs marchandises pour rien? Ou qui vendent sans réaliser un profit raisonnable.

Harry BERNARD

Le Maire Cermak est mort de ses blessures

On se rappelle la grave attentat contre le Président Roosevelt. Les balles qu'on lui dirigeait frappèrent son ami le maire Cermak de Chicago. Les dernières nouvelles nous apprennent que M. Anton Cermak, est mort à 6.55 heures hier matin, des blessures qu'il reçut de l'assassin Zmagara, le 15 février dernier. Le malade, après une période dangereuse, semblait avoir pris le dessus et on entretenait des chances de le sauver. Mais sa condition empira tout à coup et il succomba ce matin, à l'hôpital où on l'avait transporté après l'attentat criminel.

Gloses du Matin

Un manuel s'adresse aux mains et non pas à l'esprit.

-0-0-0-

Chaque jour vaut qu'on l'oublie.

-0-0-0-

Pendant le carême les levers avant le jour ont un goût de cendres.

-0-0-0-

La sainte quarantaine rend les esprits par trop casaniers.

-0-0-0-

Si vous voulez obtenir des faveurs d'un patron prenez-le au sérieux et rien quand il fait de l'esprit

Ce qu'est l'inflation et ce qu'elle vaut

C'est le mot du jour, le mot magique. Venu des provinces de l'ouest il s'étend aujourd'hui sur tout le pays. On le rencontre dans de nombreuses publications, on l'entend dans les milieux politiques et financiers; la foule commence même à le murmurer. On croit en lui comme en la solution définitive de toutes nos difficultés. Véritablement ce serait la Sésame de la prospérité. Que signifie au juste cette théorie et que doit-on en attendre?

Sous sa forme la plus simple, la plus nette, l'inflation c'est le cours forcé, l'abandon de l'étalon-or. Au lieu d'être limitée par la quantité de monnaie métallique, c'est-à-dire par les réserves d'or de l'Etat, l'émission du papier-monnaie est abandonnée au caprice du gouvernement. En d'autres termes, celui-ci fabrique des billets au gré de ses besoins. Si chacun sait quand il commence, car il y a plusieurs symptômes qui permettent de diagnostiquer l'inflation, personne en revanche ne peut dire quand il cessera. Et c'est peut-être là le plus inquiétant de l'affaire.

Faute de crédit à l'étranger et afin de combler un déficit menaçant, plusieurs pays ont depuis la guerre employé ce procédé. Faisons toutefois remarquer que très peu y ont eu recours délibérément, froidement que la plupart, au contraire, y ont été entraînés inconsciemment. Or, voilà la politique monétaire que certains gens, que certains groupes voudraient voir adoptée au Canada. Diminuer la couverture de nos billets, dévaloriser le dollar aurait pour résultat, soutiennent-ils, de ramener immédiatement les prix, de rétablir l'équilibre rompu il y a quatre ans, de nos remettre par suite sur la route de la prospérité.

Que l'avilissement des prix soit un mal auquel il faille remédier, personne n'en disconvient. Il n'est rien moins que prouvé cependant que le cours forcé ait la toute puissante vertu qu'on lui prête. Les économistes et les financiers les mieux accrédités ne le croient pas, comme en témoignent les recommandations de la Société des Nations en faveur du rétablissement du gold-standard par toutes les nations qui ont dû y renoncer. Avantagés pour quelques-uns, dont les agriculteurs, la dépréciation du dollar ne pourrait être qu'extrêmement onéreuse pour la masse de la population. Nous ne nions pas qu'il en résulterait un relèvement des salaires, mais auquel correspondrait aussitôt un relèvement égal sinon supérieur des prix des denrées, des marchandises, des loyers. Quels bienfaits nous vaudrait en conséquence cette richesse fictive?

D'autre part, les cours des valeurs à rendement fixe qui constituent le porte-feuille d'une multitude d'institutions, de capitalistes et d'épargnants, les dépôts en banque, les polices d'assurance, les dettes s'aviliraient tout de suite, l'intérêt qu'ils rapportent ne pouvant varier. Dans quelle situation se trouveraient, ensuite, les entreprises, les villes, les provinces, dont les obligations sont libellées en or? Les sociétés se verraient obligées pour assurer le service de leurs dettes de contracter de nouveaux emprunts et l'Etat lui-même d'autre ressource que de majorer les impôts. Enfin, il y aurait à redouter que la dévalorisation du dollar porte atteinte au crédit à long terme, décourage l'épargne et incite à la spéculation sous toutes ses formes.

L'inflation nous apparaît, pour ces raisons et bien d'autres, comme un moyen plus propre à retarder notre concalescence qu'à la hâter. Il n'est pas nécessaire de déprécier davantage notre monnaie pour stabiliser le niveau général des prix. On y est parvenu dans le passé par d'autres mesures; nous ne voyons rien qui nous interdise d'espérer qu'on y arrivera de nouveau.

L'Economiste Canadien

Les compliments ont le curieux air de vous dire que vous êtes bien médiocre mais qu'on vous le pardonne.

-0-0-0-

Il faut un minimum de sagesse pour conserver son or.

-0-0-0-

Pour que certains gens échappent leur fromage, il leur suffit d'être effleuré par la louange.

C. M.

Fermeture des banques américaines

Après avoir conféré avec les financiers du pays sur les moyens les plus urgents de remédier à la crise bancaire qui sévit actuellement aux Etats-Unis, le Président, rentrant en charge, Roosevelt a décidé de convoquer une session extraordinaire du Congrès pour jeudi prochain. En même temps, il a ordonné la fermeture des banques pour une période d'une semaine, soit du sept au treize mars. L'attente de ce laps de temps, la circulation des argent sera contrôlée par le trésorier de l'Etat. Cela est fait dans le but d'empêcher toute exportation de l'or hors des Etats-Unis.

La banqueroute américaine

Quand une banque a prêté sur des gages irréalisables l'argent de ses déposants et que ceux-ci le lui réclament, cette banque est en faillite. C'est parce que la plupart des établissements de dépôts et de crédit des Etats-Unis, se trouvant dans cette situation, ou menaçant d'y tomber d'un jour à l'autre, que le Michigan d'abord et tous les autres Etats américains ensuite ont décrété la suspension des paiements bancaires. Jamais, croyons-nous, pays civilisé ne donna pareil spectacle en temps de paix, trois ans à peine après une période de prospérité comme il semblait que le monde n'en eût jamais connu. C'est l'aboutissement de l'inflation de crédit amenée par l'inflation industrielle et commerciale et qui, selon les économistes américains les plus réputés, devait rétrograder pour toujours les conditions de l'existence. Ainsi éclate l'innomé d'une formule de civilisation que ces premiers voulaient imposer au monde. Comment les Etats-Unis s'y prendront-ils pour rétablir la confiance dans leurs banques, en ne le voit pas très bien; que le moratoire dure un mois ou une semaine, ou même un jour, l'établissement de dépôts qui a perdu la confiance des déposants est pratiquement en banqueroute.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Il n'y a pas une semaine, le dollar canadien se vendait 88 sous à New-York; samedi dernier les banques canadiennes refusaient d'acheter du change américain et à ce moment les dépôts d'argent américain affluaient dans leurs caisses depuis plusieurs jours. Dans les circonstances le peuple canadien doit garder une attitude de calme confiance: la force de résistance de ses institutions financières s'affirme une fois de plus, le poids de ses dettes envers les Etats-Unis s'allège, la perspective d'un règlement satisfaisant de la question des dettes de guerre s'améliore. Sauf erreur, le règne du gourdin yankee du big stick — tire à sa fin: nous n'avons qu'à tenir bon, sans oublier de museler, s'il le faut, les démagogues qui voudraient propager chez nous l'hystérie dont se meurt ce pauvre Oncle Sam, prince des producteurs et jeannettes des économistes.

Olivar ASSELIN

"Le Canada"

Une autre victime retrouvée

Hier après-midi on a retrouvé une autre des quatre victimes de Nicolet. Vers deux heures, M. Bourbeau, sorti de l'onde le corps de Conrad Lemire, 24 ans, garagiste de Nicolet. On fouilla le fond du fleuve pour retrouver les deux autres.

Une des victimes enterrée hier matin

Hector René, une des victimes de la tragédie de la semaine dernière, alors que quatre jeunes hommes de Nicolet se sont noyés dans le lac Saint-Pierre, fut enterrée hier matin à Nicolet. L'église cathédrale était remplie à pleine capacité.

Rome approuve les Constitutions

Des SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION

L'Institut des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception vient de recevoir de Rome l'approbation définitive de ses Constitutions. C'est un sujet de joie pour la communauté, comme pour le Canada français et catholique.

Fondé à Montréal il y a à peine trente ans, l'Institut compte déjà 39 maisons tant au Canada qu'en pays de missions. Les missions de Canton furent les premières à connaître le dévouement et le zèle apostolique des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Elles dirigent la léproserie de Shek-Lung depuis 1913, sans compter les crèches établies dans le territoire des missions. Au-delà de 450 religieuses dont plusieurs trilingues, habitent les maisons du Canada et de Chine.

Bridge-Whist

L'organisation de la partie de cartes donnée le 27 février, en faveur de l'Hospice St-Joseph, sous la présidence de Madame C.-E. Darche, a réalisé le joli montant de \$145.05, y compris les raffles. Une très belle sacoch, offerte par Madame F.-X. Lacoursière, avec laquelle on a fait \$16.00, et gagnée par Madame Henri Bisson, un cousin en laine, qui a monté à \$15.00, gagné par Madame Arthur Deslauriers.

La prière des pauvres et des petits sera le merci quotidien à nos Dames de Charité et aux âmes intéressées à l'oeuvre.

Concert symphonique

CE SOIR, 7 MARS 1933.

Un concert symphonique d'un intérêt tout particulier sera irradié ce soir, de 9 heures à 10, par la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, alors que l'Orchestre de Montréal, sous l'habile direction de Douglas Clark, Doyen de la Faculté de Musique de l'Université McGill, présentera le programme suivant.

1. L'Ouverture de l'opéra "Hansel und Grätel" de Humperdinck, dont le sujet est un conte de fées, une histoire d'enfants, destinée primitivement à des enfants, et un peu agrandie ensuite pour la scène.

2. Le premier mouvement de la "Symphonie No 5 en mi mineur" de Tchaikowsky, considérée la plus belle de toutes ses oeuvres. Fatigué de corps et d'âme à la suite d'une longue et dure tournée de concert, Tchaikowsky se retira dans sa villa de Proskoe, où, bercé par le calme rêveur de l'été de 1888, il composa cette symphonie qui fut présentée pour la première fois, à St-Petersbourg, le 17 novembre de la même année.

3. Un poème symphonique d'une beauté exquise. Une composition de Delius intitulée "Oh Hearing the First Cuckoo in Spring".

4. Trois extraits du troisième acte de l'opéra comique "Les Maitres Chanteurs" de Richard Wagner.

(a) Le fameux "Prélude" contemplatif dont le monologue profond et mélancolique au début, rassénéré ensuite, fier et confiant enfin, est soutenu par un orchestre qui rappelle et ressasse tous les thèmes précédents, à mesure que les faits qu'ils illustrent se présentent à la mémoire du poète.

(b) "La Danse des Apprentis" qui a pour scène un pré longeant la rivière Pegnitz, où se tient la fête annuelle de la St-Jean. C'est ici qu'aura lieu le concours de chant qui aura, comme prix, la main d'Eva.

(c) "La Marche des Corporations" annoncée tout d'abord par une fanfare de trompettes suivie des mélodies qui décrivent les divers métiers.

— La Commission Canadienne de la Radiodiffusion.

Chaque abonné devrait se faire un devoir de nous trouver un lecteur nouveau.

L'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre Apôtre

Monsieur Henri Janotte, p.s.s., Secrétaire National de l'Oeuvre Saint-Pierre Apôtre, a donné, aux élèves du Séminaire, une magnifique conférence sur les besoins actuels des pays de Mission.

Il fit voir, histoire en main, que nous assistons à un des plus glorieux développements de la Foi Catholique en terre infidèle. Depuis le Pontificat de Pie XI, 10,000,000 païens sont entrés, par le baptême, dans le sein de l'Eglise du Christ, tandis que depuis le XVe siècle, à peine pouvions-nous compter 6 millions de conversions.

Cette surabondance de conversions occasionne à l'Eglise un problème des plus difficiles. Qui prendra soin de cette multitude de chrétiens? Les pays civilisés ne peuvent envoyer des missionnaires en nombre suffisant. Il faudrait au moins un missionnaire par mille âmes, et c'est à peine; si, en moyenne, nous en avons un par trois mille. Le grand Pape des Missions, Pie XI en a trouvé le moyen. Il a ordonné que par tous les pays indigènes s'organisent des Séminaires pouvant recueillir leurs propres prêtres; et depuis plusieurs années les Missions comptent des prêtres indigènes, nègres, japonais ou chinois, et ce sont eux qui sont appelés à maintenir la foi dans leur pays respectif.

Pour assurer le recrutement sacerdotal indigène, pour aider à former le clergé infidèle, il existe une Oeuvre Pontificale, celle de Saint-Pierre Apôtre. Elle favorise l'établissement des Séminaires qui deviennent une terre fertile d'où sortent en abondance des prêtres et des évêques chargés de conduire leurs compatriotes vers la patrie du ciel. Les vocations sont nombreuses en pays infidèles; les Séminaires regorgent d'élèves, souvent on est obligé de renvoyer de nombreux et bons sujets, parce qu'on n'a pas d'argent pour les faire instruire.

L'Oeuvre Saint-Pierre Apôtre vient au secours de ces pauvres et leur permet de suivre leur vocation en les acheminant vers l'autel. Peut-on trouver œuvre plus utile et plus digne de l'attention et de l'amour des chrétiens.

Ces deux brise-glace sont arrivés dans notre port hier. Ils devaient partir de Québec dimanche matin pour commencer leur travail. Un ordre venu d'Ottawa retardait le départ jusqu'à hier matin.

Rien en effet ne pressait de commencer à casser la glace du lac par un beau dimanche. Il y a six jours dans la semaine pour travailler et un septième pour se reposer en rendant ses hommages au Seigneur et Maître de toute chose. Les marins n'échappent pas à la loi. Le gouvernement aurait été à blâmer s'il avait fait exécuter son ordre.

Les Brise-Glace dans notre port

Le MIKULA et le Lady Gray

Ces deux brise-glace sont arrivés dans notre port hier. Ils devaient partir de Québec dimanche matin pour commencer leur travail. Un ordre venu d'Ottawa retardait le départ jusqu'à hier matin.

Rien en effet ne pressait de commencer à casser la glace du lac par un beau dimanche. Il y a six jours dans la semaine pour travailler et un septième pour se reposer en rendant ses hommages au Seigneur et Maître de toute chose. Les marins n'échappent pas à la loi. Le gouvernement aurait été à blâmer s'il avait fait exécuter son ordre.

Enseveli dans un éboulis

Une douloureuse tragédie s'est déroulée, la semaine dernière à St-Basile, dans un rang éloigné du village, alors qu'un cultivateur du nom de Lorenzo Leclerc a été enseveli par un éboulis de terre glaise.

M. Lorenzo Leclerc était à opérer le glissement de sa terre. Il chargeait un voyage quand la masse de terre gelée qui s'élevait en escarpement s'effondra sur lui en l'ensevelissant. Son compagnon de travail courut chercher du secours aux habitations voisines et prévenir l'épouse, du meilleur des de l'accident survenu. Des parents de la victime arrivèrent sur les lieux pour retirer de l'amas de terre gelée un corps sans vie.

En LISANT

Elevations Franciscaines

Par Mgr Ange-Marie Hiral, o.f.m., ancien de la paroisse Notre-Dame, aux Trois-Rivières; Un vo-

Un appel du Saint-Père aux Catholiques

Pie XI invite le monde à une Heure d'adoration et d'expiation, pour le 6 avril — Le 19e centenaire de l'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ

L'ANNEE SAINTE

Sa Sainteté Pie XI a invité le monde entier à observer une Heure-Sainte le 6 avril, par des prières expiatoires, à l'occasion du 1900 anniversaire de l'agonie du Christ dans le Jardin de Gethsémani, afin que toutes les âmes s'élèvent en union vers Dieu pour demander la pacification des peuples et un soulagement aux maux créés par la crise.

Le Pape lui-même se rendra à St-Pierre pour passer une heure en méditation devant le Saint-Sacrement.

Cet appel du Saint-Siège est contenu dans une lettre ouverte adressée au cardinal Marchetti-Selvaggi, vicaire du diocèse de Rome par laquelle le Pape prie le clergé et les fidèles d'observer cette Heure-Sainte.

Le Souverain Pontife désire que "tout chacun suive cet exemple, non seulement dans Rome, mais dans tous les centres," afin que l'Année Sainte débute "par une union de tous les hommes et de toutes les races et langues dans le Cœur de Jésus."

Faisant allusion au Mexique, à l'Espagne et à la Russie, le Pape dit dans sa lettre qu'il espère que "ces prières profiteront principalement à ces pays où le Rédempteur est plus outragé, afin qu'ils rentrent dans le bon sentier."

L'Heure Sainte avait d'abord été annoncée pour le 7 avril, mais cet appel du Vatican l'avance d'une journée.

lume de 176 pages; Librairie St-François, 2107, rue Dorchester-Ouest, Montréal. Prix: 50 cts.

En vente à la Librairie: L.-V. Ayotte, 1465, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

L'auteur a vécu trente ans de sa vie sacerdotale au Canada. Il est fondateur de plusieurs maisons franciscaines et autres établissements dans la Province de Québec. Quelques-uns de ses ouvrages édités chez nous ont connu de forts tirages et sont maintenant épuisés.

Les "Elevations Franciscaines" seront suivies des "Elevations Mariales", des "Elevations Bibliques", etc. — Elles ont été classées dans la section ascétique de la collection "Pax et Bonum"; elles serviront à la fois de lectures spirituelles et de sujets de méditation. L'auteur y développe des thèmes édifiants sur la vie et l'esprit de saint François d'Assise. L'esprit de saint François n'étant pas autre que l'esprit de l'Evangile, les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.

Les "Elevations Franciscaines" offrent à toute âme désireuse de perfection des réflexions pieuses, réconfortantes et pleines d'unction.



Tribune Ecclésiastique

Ce qu'un catholique doit savoir

Bribes d'Apologétique

IV — DIEU ET L'HOMME : LA RELIGION.

L'homme est le lieutenant de Dieu, chargé de prêter sa voix intelligente aux êtres inférieurs du monde visible pour les faire participer, d'une façon plus active, au concert de louanges dû au Créateur de toutes choses. Comme lieutenant, il a des créatures sous sa domination immédiate, mais il est lui-même un délégué, un intermédiaire, agissant au nom du chef qu'il remplace. Ce rôle convient bien à sa nature raisonnable. Il est en quelque sorte un résumé de toute la création; dans son corps s'incarne la vie du règne végétal et du règne animal; par son âme, il se rapproche des anges et peut saisir le lien qui doit relier l'univers à son Créateur. Seul parmi les créatures il sent le besoin intime de tout organiser pour procurer la gloire de son Dieu.

LE FONDEMENT DE LA RELIGION.

L'homme, s'il est le roi de la création, n'est cependant pas un roi indépendant. Il doit rendre compte de son administration, et travailler à la gloire de son chef. Ce sentiment de dépendance, ce lien sacré et naturel reliant l'homme à son Dieu, est le fondement de toute religion. C'est ainsi que Roupain l'a compris en définissant la Religion: "L'acte par lequel la créature raisonnable, avouant Dieu pour son premier principe et sa fin dernière, s'applique à vouloir remplir les devoirs auxquels l'oblige cette connaissance".

LA RELIGION EST-ELLE NATURELLE A L'HOMME ?

La Religion comprend ainsi l'ensemble des devoirs que l'homme doit à l'auteur de ses jours, et en cela elle est parfaitement conforme à la nature humaine, capable de reconnaître le bien infini qu'elle a reçu de son Créateur. A ce point de vue la Religion est naturelle à l'homme qui devient essentiellement "un animal religieux". Cependant Dieu ne s'est pas contenté de placer l'homme à la tête de la création visible, il a voulu en faire son Fils adoptif et l'appeler à partager sa vie sur terre pour partager sa gloire après la mort. Ce bienfait absolument gratuit dépasse les exigences de la nature humaine et devient la cause de nouveaux devoirs. Ici nous touchons à la Religion surnaturelle, ainsi appelée parce qu'elle est au-dessus de toutes les exigences et les forces de la nature humaine.

Etre religieux "naturellement" c'est donc vivre en homme raisonnable, en orientant, vers leur fin propre, les facultés et les forces naturelles que Dieu nous a données, en nous conformant en cela aux préceptes immuables de la loi naturelle, se conformer aux préceptes positifs que Dieu nous a donnés pour arriver à la possession du bonheur éternel.

COMMENT PEUT-ON CONNAITRE CES PRECEPTES POSITIFS DE DIEU ?

Dieu ne saurait imposer aux hommes d'obligations sérieuses, sans leur donner en même temps les moyens de s'en acquiescer convenablement. Il a manifesté sa volonté, il s'est chargé lui-même d'instruire l'homme en lui révélant ses secrets et ses ordres. Dieu s'est choisi des intermédiaires pour parler en son nom. Ceux-ci à leur tour ont manifesté à leurs frères la Révélation divine et l'ont ensuite transcrite dans les livres qui constituent la Bible. Les préceptes de Dieu se trouvent donc dans l'Ancien Testament qui annonce, prépare et figure la venue du Messie, mais surtout dans le Nouveau Testament, comprenant la doctrine nouvelle que l'Homme-Dieu a apportée aux hommes de sa volonté.

LA RELIGION EST-ELLE NECESSAIRE ?

La religion fait partie des activités normales de l'homme. Elle le met à la place qu'il doit occuper sur terre, elle lui montre sa fin sublime, lui donne les moyens d'être heureux avec ses semblables et de concourir ainsi au bien commun de l'humanité. Un homme sans Religion est un monstre humain, tout comme un Etat sans religion serait un monstre social.

Léo MONT.

L'Oeuvre des Religieuses aux Missions

Les missionnaires s'accordent à dire qu'une mission sans Soeurs est une famille sans mère: les faits et les chiffres chaque jour en donnent la preuve. En 1912 les missionnaires de la Société du St-Esprit de la Préfecture Apostolique du Kanta septentrional, au Congo Belge, fondaient une mission à Ukulu, mais par suite de diverses circonstances les religieuses missionnaires dans la préfecture, les Filles de la Croix de Liège, ne purent s'y établir que douze ans plus tard, en 1924. La jeune chrétienté comptait à cette époque 852 baptisés, tous des petits garçons de l'école catholique ou des jeunes gens, car les Pères n'arrivaient pas à instruire les filles indigènes: leurs parents leur interdisaient formellement d'aller au catéchisme, ou même les séquestraient impitoyablement pour les empêcher d'y aller. Par suite Ukulu n'avait que des mariages mixtes, ainsi en 1924, pour huit mariages mixtes, il n'y eut qu'un mariage entre catholiques, et encore s'agissait-il de catholiques venus d'ailleurs.

Cependant cette situation anormale, imminente pour l'avenir de la jeune fondation, le Préfet apostolique, Mgr Lempereur, une fois les religieuses sur place, se montra sévère pour l'écarter des dépenses pour les mariages mixtes: 1925 n'en comptait plus que deux contre une seule union catholique comme l'année précédente. Mais dès l'année suivante, 1926, l'action concertée des missionnaires et des religieuses donna ses résultats: les mariages réguliers prennent le dessus: 13 contre 9 mixtes. Le mouvement continue en 1927: 11 mariages catholiques contre un seul mixte. Enfin, en 1928, quatre ans après l'arrivée des religieuses, c'est le triomphe définitif et complet: leurs premières élèves sont baptisées, 40 mariages catholiques, pas un seul mariage mixte; les indigènes d'Ukulu ne veulent plus, disent-ils, maintenant qu'ils sont devenus les enfants de Dieu, s'unir à des esclaves du démon.

Les statistiques de l'année 1931-1932 pour la mission d'Ukulu accusent 1.775 catholiques, 4.379 catholiques, 72 mariages catholiques pas un seul mariage mixte.

(Agence Fides)

Les MISSIONS

Le papillon vert à travers la faune africaine

Nous avions, ce jour-là, à notre table, un européen de passage. Dans la brousse, l'hospitalité est en honneur.

Du sujet en sujet la conversation durant le repas en vint à rouler sur la faune du pays.

Serpents de toute taille, panthères et autres bêtes malfaisantes, oiseaux de toute couleur, gibier de tout poil, chauves-souris géantes, insectes... Il y avait de quoi parler.

A propos d'insectes, dit tout à coup notre hôte, avez-vous déjà vu le papillon vert ?

— Le papillon vert ?

— Oui, un papillon vert. Il a été signalé dans les sous-bois de la Haute-Guinée. Il pourrait donc se trouver par ici.

— Et qu'a-t-il de spécial ce papillon-là ?

— Il est tout vert. Il a de plus cette qualité d'être rarissime. Un collectionneur en a offert un million. Mais jusqu'ici personne n'a pu le lui procurer.

Ce papillon commence à m'intéresser, dis-je. Un million... ?

— Un million ! fit-elle mon concubine. Que de choses ne pourrait-on pas faire avec cela !

— Bâtir une belle église.

— Fonder des écoles.

— Installer des catéchistes dans de nombreuses succursales.

— Acheter une belle cloche pour appeler à la prière nos chrétiens éloignés.

— Un harmonium pour former au chant nos Guérzés.

— Et comme il serait facile de monter une scierie mécanique ! ajoute le Frère chargé des constructions.

— On pourrait... on pourrait... L'énumération continua.

— Je comprends, Messieurs, dit notre hôte; aussi je vous souhaite de trouver cela. D'attraper ce papillon. Seulement, faites bien attention. Il faut qu'il soit absolument intact. Pas de patte cassée, pas d'antenne brisée, pas de trace de doigt sur les ailes.

— Un million ! Ça vaut bien la peine de prendre quelques précautions.

N'oubliez pas que ce papillon doit être entièrement vert !

— Vous dites ?

— Quand il a les ailes repliées, il est vert. Mais les dessus des ailes sont gris.

— Alors ce n'est pas le papillon en question. Ouvert ou fermé, il faut qu'il soit tout vert... sans jeu de mots. Encore une fois Messieurs, bonne chance !

Depuis ce temps, je suis à la recherche du papillon vert. Papillons aux nuances les plus variées: blancs, roses, bleus, dorés... ne suis-je pas ? je jette sur leur splendide livrée un regard de dédain. Mais un papillon que je cherche, pas ce trace jusqu'ici. S'il existe, le papillon vert vole encore dans les sous-bois de la Haute-Guinée. Et notre million aussi !

Après tout, c'est peut-être préférable. Nos bienfaiteurs auront ainsi l'occasion de gagner des mérites en nous aidant de leurs aumônes.

Quand nous aurons attrapé et vendu le papillon vert, nous en préviendrons ainsi les lecteurs de

ce Bulletin: "Cessez tout envoi. Nous avons ce qu'il faut." Mais comme ce jour est encore lointain, la mission de Samoc se recommande à la générosité et aux prières de tous ceux qui liront ces lignes.

Jules Casthelain.

LES SINGES

Commençons par les singes, bien que je ne sois pas Darwiniste. Il y en a peu ni prout. Pour les noirs, les singes furent créés en même temps que les hommes, mais voilà, lors que les hommes reçurent l'ordre de parler, ils obéirent immédiatement, tandis que les singes, plus rusés, refusèrent d'user du don de la parole, estimant que crier comme les autres animaux leur suffisait bien. Mais ils agirent ainsi par ruse afin qu'on ne leur commandât pas de travailler, tandis que les noirs doivent peiner et travailler tous les jours.

Ils sont très friands de cannes à sucre et de bananes. D'ordinaire, le "nsoko" évite la présence de l'homme, mais traqué il devient quelques fois terrible. Il a une grande force dans le poignet, et partant, il ne manque jamais de se défendre à coups de poings et à coups de dents, et même à l'occasion à coups de bâton et de pierre.

Dans les premiers temps de la mission de X... les indigènes pour s'emparer d'une jeune "nsoko" qu'ils apportèrent aux missionnaires, eurent à soutenir un combat vraiment horrible contre le père et la mère. Ils étaient une dizaine, armés de flèches et de lances; plusieurs furent mordus ou contusionnés par les "nsoko" furieux qui, malgré de profondes blessures, les chargeaient sans relâche.

On lit dans les histoires naturelles que les jeunes chimpanzés sont intelligents et faciles à apprivoiser. Le jeune chimpanzé en question se sentant fort à l'étroit dans sa cage fut pris du "spleen" et ne tarda pas à succomber à cette maladie... morale.

PENSEE

LE PRETRE TEL QU'IL LE FAUT

"J'ai vu de mes yeux indignes, et de tout près ce spectacle singulier, que l'Eglise de Jésus-Christ a pu seule produire, du prêtre, jeune et imposant, attrayant et austère, virginal et viril amoureux de tout ce qui est bon, grand, riant, gracieux; du prêtre tel qu'il le faut à ce siècle, homme de courage, de liberté et d'honneur, en même temps que de ferveur, de pénitence et de sainteté. J'y pense avec confusion, puisque j'en ai très peu profité, mais avec une admiration toujours renaissante. A la fin d'une longue vie, épuisée dans des fortunes oien contraires, je veux confesser tout haut que c'est là le plus beau spectacle qu'il m'ait été donné de contempler ici-bas." (Montalembert, Testament du P. Lacordaire.) (Extrait de: "Serai-je prêtre" de J. Milot.)

Une source de malheurs pour les peuples

L'observance du Carême est le lien de notre milice; c'est par elle que nous nous distinguons des ennemis de la croix de Jésus-Christ; par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère; par elle que, protégés du secours céleste durant le jour, nous nous fortifions contre les princes des ténèbres.

Si cette observance vient à se relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, au déshonneur de la religion catholique, au péril des âmes chrétiennes; et l'on ne doit pas douter que cette négligence ne devienne la SOURCE DE MALHEURS POUR LES PEUPLES, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers.

(Constitution: "Nen ambigimus"). BENOIT XIV

Leur premier devoir

Le Progrès du Saguenay. Ne faut-il pas souhaiter qu'en théorie et en pratique les catholiques comprennent qu'ils doivent placer la presse catholique au premier rang dans leurs sollicitudes pour les bonnes oeuvres ?

Savez-vous ce que disait, tenez, au mois de décembre dernier, N.S. l'ère le Pape Pie XI ?

"Une nécessité s'impose dans les milieux catholiques, celle de s'intéresser aux journaux catholiques, de les soutenir et de les financer".

S'intéresser aux journaux catholiques... est-ce bien cela si pour un souffle, une ombre, un rien on se débahonne ?

Les soutenir... on le veut bien; mais en pratique... on garde une prudente réserve; on trouve qu'ils ne fournissent pas beaucoup de papier; on n'approuve pas telle attitude sur une question secondaire, on n'a pas pris tel compte-rendu de séance ou de funérailles. Allez donc après cela marquer un grand zèle !

Les financer... Le Pape a dit:

les financer ! Ce n'est point quand ils seront morts ou quand leurs affaires seront prospères qu'il sera utile de financer les journaux catholiques; le meilleur temps n'est-ce pas quand ils sont dans le besoin ?

Et le Pape, qui se doute bien de ce qui se passe, recommande aux abonnés de payer fidèlement leur abonnement; il dit que lorsqu'on lui demande une bénédiction pour les journaux catholiques, il donne une bénédiction spéciale aux "abonnés payants".

A. Laliberté, prêtre

Retraite paroissiale à St-Bernard Dimanche, 5 mars, commençait à St-Bernard une grande retraite paroissiale qui durera deux semaines et qui est prêchée par les RR. PP. Alexandre Dugré et D. Boutin, Jésuites, de Montréal.

Durant la première semaine, soit du 5 au 12 mars, la retraite sera prêchée aux dames et aux demoiselles, et du 12 au 19 mars, ce sera au tour des hommes et des jeunes gens de la paroisse. Cette retraite se terminera par les Quarante-Heures.

ORDO DE LA SEMAINE

Du 12 au 19 Mars

DU 12 AU 19 MARS

- 12 — Dimanche. 2e du Carême (violet).
- 13 — Lundi. De la férie (violet; de requiem permise).
- 14 — Mardi. De la férie (violet).
- 15 — Mercredi. De la férie (violet).
- 16 — Jeudi. De la férie (violet).
- 17 — Vendredi. Saint Patrice, évêque, confesseur (blanc).
- 18 — Samedi. Saint Cyrille de Jérusalem, évêque, confesseur et docteur (blanc); ou messe privée de la férie (violet).
- 19 — Dimanche. 3e du Carême (violet).

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

- Du 12 au 14 Sainte-Cécile
- Du 14 au 16 Saint-Théophile du Lac.
- Du 16 au 18 Saint-Sévère
- Du 19 au 21 Saint-Bernard de Shawinigan

Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement

SOUVIENS-TOI

Les dimanches messe entendra
Et les fêtes pareillement.

DE SANCTIFIER LE JOUR DU SEIGNEUR

2e Dimanche du Carême

Evangile selon saint Mathieu, ch. XVII, v. 1-9.

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et les emmena à l'écart sur une montagne élevée. Là, il fut transfiguré devant eux. Sa face devint resplendissante comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. Et l'on vit apparaître Moïse et Elie conversant avec Jésus.

Alors Pierre, prenant la parole, lui dit: Maître, nous sommes bien ici; voulez-vous que nous y fassions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie ?

Il parlait encore, quand une nuée lumineuse les couvrit tous, et une voix sortit de la nuée, disant: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, l'objet de toutes mes complaisances: écoutez-le.

A ces paroles, les disciples tombèrent la face contre terre, saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus s'approchant les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point.

Alors, levant les yeux, ils ne virent plus que Jésus.

Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit ce commandement: Ne raportez ce que vous avez vu à personne, jusqu'à ce que le Fils de l'homme ressuscite d'entre les morts.

EXPLICATION

C'est peu de temps avant sa Passion que N.-S. se transfigure en présence de trois de ses Apôtres, sur le mont Thabor. Trois évangélistes sur quatre nous ont conservé le récit de cette transfiguration. Saint Pierre a jugé utile d'affirmer, dans sa deuxième épître, qu'il avait été "témoin oculaire" de ce miracle, et il ajoute: "C'est de Dieu lui-même qu'il reçut honneur et gloire quand descendit sur lui, du sein d'une gloire magnifique, cette voix: 'Celui-ci est mon Fils bien-aimé, l'objet de mes complaisances, écoutez-le'; et cette voix vint du ciel nous

Pavons entendue personnellement quand nous étions avec lui sur la montagne sainte."

N.-S. aurait pu se transfigurer en présence du peuple juif tout entier ou du moins devant ses douze Apôtres. La foi en Jésus serait alors devenue plus facile, mais elle eût été moins méritoire. Pourtant il était nécessaire que quelques témoins de sa gloire fussent donnés pour réconforter les générations présentes à la veille et au lendemain de la Passion, pour réconforter aussi la foi des générations à venir. Notre-Seigneur choisit trois seulement de ses Apôtres: saint Pierre, le chef de son Eglise, saint Jean, le disciple bien-aimé, et saint Jacques, qui devait être parmi les Douze le premier martyr.

Remarquons que Jésus prend aujourd'hui comme témoins de sa gloire précisément les mêmes Apôtres qu'il prendra comme témoins de son agonie; comme ils doivent assister aux abattements du Fils de l'Homme, ils ont besoin que leur foi soit fortifiée, et c'est pourquoi ils verront la glorification du Fils de Dieu.

C'est pour une raison analogue que l'Eglise nous met sous les yeux le récit de cette glorification

de Jésus peu avant les ignominies de sa Passion. Avant de nous montrer en Jésus l'homme de douleurs, elle tient à nous faire voir en lui le Dieu.

Divinité de Jésus

Trois faits différents contribuent à nous prouver la divinité de Jésus:

1o Son corps est transformé en corps glorieux, sa face devient resplendissante de lumière, et ses vêtements eux-mêmes ont l'éblouissante blancheur de la neige sous les rayons du soleil;

2o Deux des plus grands prophètes de l'Ancien Testament, Moïse et Elie, viennent lui rendre témoignage;

3o Enfin, comme au jour du baptême de Jésus dans le Jourdain, Dieu le Père intervient pour dire: "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le".

Ces témoignages confirment celui que Jésus s'est rendu à lui-même par les miracles de sa vie publique et par les affirmations de sa parole. Croyons donc d'une foi ferme que Jésus, homme com-

me nous, est Dieu aussi comme le Père et comme le Saint-Esprit. Nous allons assister à sa Passion, à sa mort, à son ensevelissement, mais les douleurs et les ignominies ne doivent point décourager notre foi, au contraire; tout cela est annoncé et l'accomplissement des prophéties confirmera l'origine divine du Christ et de sa mission. Associations-nous maintenant à ses humiliations et à ses souffrances, il nous associera plus tard à sa résurrection et à sa gloire.

Epître

POUR LE

2e DIMANCHE DU CAREME
St-Paul aux Thessaloniens, 1,4

Mes frères, nous vous supplions et nous vous conjurons par le Seigneur Jésus, qu'après avoir appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez de la manière que vous y aviez de plus en plus. Vous savez quels précep-

tes je vous ai donnés de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La volonté de Dieu est que vous soyez saints; que vous évitiez l'impureté; que chacun de vous sache posséder son corps saintement et honnêtement, ne suivant pas les mouvements de la concupiscence, comme les gentils qui ne connaissent pas Dieu; que dans aucune affaire, personne n'use de violence ni de fraude envers son frère, parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés, comme je vous l'ai déjà déclaré et attesté. Car Dieu ne nous a pas appelés pour vivre dans l'impureté, mais dans la sainteté, en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Une éducation est manquée si elle ne tient pas compte des vérités les plus importantes que l'homme doit connaître, à savoir les dogmes de la religion, les lois de la morale, le but de la vie.

C'est pourquoi, depuis quel que années, l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario a inauguré, dans toutes les écoles bilingues de la province, des examens d'instruction religieuse.

(Le Droit) J. D.

nance au terme de laquelle quatre diplômes sont institués dans son archidiocèse pour consacrer par des témoignages officiels le travail et le succès des candidats qui tiendront à l'honneur de soumettre leur science religieuse à l'épreuve d'un examen. Les candidats pourront concourir pour le certificat élémentaire d'instruction religieuse, le certificat complémentaire d'instruction religieuse, le brevet élémentaire d'études religieuses et le brevet supérieur d'études religieuses.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Lettre de Paris

De notre correspondant particulier à Paris

SUITE DU MEMOIRE DES ARCHIVES NATIONALES DE PARIS, SUR LE CANADA AU TEMPS DE M. DE CALLIERES ET DE M. DE CHAMPIGNY. — LES TROUPES.

LES TROUPES

C'est l'usage que le gouverneur général distribue les compagnies dans les endroits qu'il juge à propos. Les amis ont en cela les prérogatives. Le soldat travaille du mieux qu'il peut pour gagner sa vie. Il sert dans des communautés religieuses tout en hyver et il y demeure quelque fois l'année entière. Ce sont les profits des capitaines qui retiennent leur paye. Sçavoir, Monsieur, si cela de votre goût.

Vous trouverez une belle jeunesse de qualité, tous fils d'officiers, qui portent le mousquet dans les compagnies ayant le paye de soldats. Leurs intérêts particuliers doivent être entièrement entre vos mains. Comme vous êtes proche parent de monsieur de Pontchartrain, votre crédit leur pourra être d'un grand secours. S'il sçavoit combien il lui serait glorieux d'avancer tous ces gens-là en leur donnant des enseignes et d'autres grades aux Canadiens qui sont déjà officiers, il feroit occuper le moins qu'il pourroit les postes vacants par des personnes de France. Vous verriez les enfants de M. de Saint-Ours, de M. de la Durantaye, principalement de celui-ci, lesquels battent le bois comme des fainéants, faute de protection. Il est sensible à des pères de famille de se voir depuis trente ans dans une Canada sans avoir la consolation que leurs enfants puissent profiter de la moindre douceur.

M. de la Durantaye est un homme de qualité, d'un mérite distingué et très bon soldat. Il a été contraint de demander à sortir du service par tous les chagrins que lui a causés M. de Callières, depuis qu'il a dit son sentiment sur le salut de la pique et de battre aux champs que ce gouverneur exigea de M. de Vaudreuil et de tous les officiers dans le tems qu'il n'étoit que commandant, à la mort de M. de Frontenac. M. de la Durantaye a mieux aimé demander une pension que d'être obligé d'être tous les jours sa victime.

Rien ne fut plus plaisant que cette conjoncture, car M. de Callières se fit saluer étant dans un petit carrosse sans mettre pied à terre. C'étoit un encens que l'on donnoit à une nouvelle divinité de ce nouveau monde. Le Roy se met ordinairement à cheval ou est pied à terre quand il fait la revue de sa maison. Je me trouvai malheureusement enveloppé au milieu de la contestation qu'eut M. de Vaudreuil avec lui. Je m'étois jetté dans l'église des Jésuites de Montréal pour éviter d'entrer dans leurs discussions. C'étoit une revue des troupes que je voulais voir conjointement avec le commissaire ce que je pratiquois une fois l'année. Leur querelle ne fut point assés décidée lorsque j'arrivai au champ de bataille qu'ils ne me demandassent encore mon sentiment. Il nous fallut examiner les ordonnances de terre et de mer. Les premières portoient qu'un gouverneur de province ne se feroit point saluer de la pique ni battre aux champs, à moins qu'il ne fût maréchal de France; et celles de la mer n'accordoient point ce privilège au lieutenant général commandant dans le port. Je voulu cependant engager M. de Vaudreuil d'avoir pour lui cet déference, et pour cet effet, je dis à M. de Callières qu'il pouvoit lui donner un ordre par écrit. Il m'en montra un qui étoit tout prest. Je trouvai qu'il étoit trop vague. Il me dit qu'il pourroit lui en donner un plus positif. L'autre n'en voulut point; forces constestations de part et d'autre; cependant il l'accepta, et entrant dans une maison tout proche il fit un galimatias qui n'avoit ni rimes ni raison. Je ne pu m'empêcher à cet lecture pour prévenir un désordre qui alloit naître, de prier M. de Callières de me faire l'honneur de me communiquer, en qualité de Contrôleur de la Marine sa commission afin que l'on puisse lui déférer les honneurs qui pouvoient lui être dûs. Il me dit nettement: "Monsieur, voilà vos troupes, vous pouvez les aller contrôler; nous sommes icy de "terre et non point de mer". Je lui dis que jusqu'à présent Monsieur de Pontchartrain croyoit qu'elles fussent de mer, qu'au reste je sçavois ce qui me regardoit et ce qui me lui appartenait. L'année suivante, il vint une défense au commandant général par intérim d'exiger ce même honneur, et le Roy accorda la pique et le salut au gouverneur général, comme il avoit bien voulu le faire en faveur du marquis d'Amblimont.

(à suivre)

Beau geste chrétien

Cela date vers 1661. On se rappelle qu'alors la petite ville des Trois-Rivières était en proie aux embuscades iroquoises. Chacun pour sauvegarder l'ordre et la paix, devait repousser les attaques de l'ennemi, chacun pour maintenir son droit de propriété, devait épier les manœuvres du guerrier et du barbare.

Soit que l'état de sauvagerie était encore profond, soit que le degré de civilisation était minime, il y avait toujours conflit entre tribus. Pour cause de rancune, pour motif de vengeance, pour un caprice, pour un rien, on semait le discord parmi les environs. C'était la force brutale qui présidait au moindre assaut, c'était la dureté avec l'horreur des supplices qui accompagnait le sort des malheureux vaincus.

Il va sans dire qu'on menait une existence pénible, ennuyeuse. On était sur le qui-vive. A chaque moment du jour, à toute heure du soir, on pouvait redouter l'approche des envahisseurs. Quand le soleil, teinté de pourpre, jetait un dernier rayon sur ce lopin de terre, on était l'espoir du paysan, on joignait les mains pour prier l'ombre avec ses complots, la nuit avec ses mystères rendaient les âmes soucieuses, les cœurs moroses. On sentait le besoin de se recueillir pieusement, on sentait le besoin d'avoir soif d'infini, on sentait le besoin d'implorer le ciel pour obtenir courage et persévérance.

L'hérésie était menaçante courante. Habités qu'on était de sensibilité par des faits d'armes, on témoignait sa bravoure en face des circonstances les plus extraordinaires. Ici j'ai voulu consigner un événement qui, d'après moi, méritait qu'on le soulignât du doigt.

Un jeune homme de dix-neuf ans, "bien fait, délicat, et qui était les délices de sa mère," eut à subir une lourde épreuve où le frappa au cours de l'année. Etant le fils du premier colon trifluvien, Jacques Hertel, ce gaillard, François, avait une âme bien trempée. Les sacrifices qu'exige la tâche quotidienne avaient grandi sa force de caractère au point qu'elle n'avait d'égale que l'intense pitié de sa vie intérieure. Jovial, il était plein d'entrain et de vigueur, épris des plus nobles enthousiasmes, hanté par la vision d'un bel idéal.

Le foyer qu'il habitait, l'enceinte familiale où ses joies étaient pures, innocentes, les champs que dorciaient les feux du couchant et dont il respirait la fraîcheur embaumée; tout cela imprégnait en lui le sens poétique de la nature, tout cela lui révélait quelque chose de divin. Sur le tard, quand tout paraissait tranquille et serein, il aimait à porter ses regards vers l'horizon. Une sorte de ravissement extatique le transportait au-delà des réalités humaines, au-delà des beautés visibles. C'est qu'il rêvait d'un

monde céleste, étoilé, radieux, moins fragile que celui d'ici-bas.

Heureux mortel! A l'exception de tant d'autres qui courent aux plaisirs, aux richesses, aux honneurs, il ignorait le bruit des grands centres, la vague incessante des clameurs, le tourbillon impétueux des affaires, le brouhaha des cités modernes. Au lieu de rechercher les folles jouissances du siècle, au lieu de tremper ses lèvres à la coupe enchanteresse du bonheur, il préférait l'accomplissement de son devoir. Là-bas, tout près des eaux murmurantes, il écoutait le chant des oiseaux qui égayait sa solitude. Quelle amoureuse passion enflammait son cœur, quelle délicate harmonie berçait ses espérances! Grandir, être quelqu'un, c'était l'objet de sa poursuite.

Lorsque Québec devint l'occupation anglaise en 1679, il s'attrista de voir son pays entre les mains d'un peuple étranger. Son patriotisme en fut blessé. Heureusement que la Providence veillait sur les destinées du Canada. Jacques Hertel, qui portait des gants à franges d'or et des manteaux fastueux jusque parmi les souches de son désert, avait prévu la fondation prochaine des Trois-Rivières. Il fut le premier à vouloir y fixer sa vie. N'était-ce pas un encouragement pour son fils laborieux, n'était-ce pas un moyen des plus efficaces pour le river au sol avec des liens forts et durables?

Un jour qu'il était sans défiance, François est donc surpris par quatre Iroquois. Craignant de ne pas être en bon état pour mourir, il se laisse capturer sans résistance. On l'emène sous une tente qui va être surveillée par un corps de gardes. C'en est fait, il y est prisonnier. Quel sentiment de regret éprouvait-il de quelle étrange servitude fut-il l'objet! Hier c'était la liberté, aujourd'hui la réclusion. Pas une lueur d'espoir. Encore s'il avait pu apaiser la fureur de ces êtres tyranniques, encore s'il avait pu toucher ces cœurs insensibles à la pitié. Mais non... il lui fallait se résoudre à vivre loin des siens; mais non... il lui fallait soupiner après la délivrance!

Dans sa tête où fourmillaient des idées sans nombre apparaissait l'image d'un passé lointain. A travers le mirage ensablé d'un beau songe il croyait revoir sa maison natale, les grands arbres majestueux des forêts vierges, le site émerveillant des plaines grandioses. Seul, privé de tendresses, il croyait revivre les doux moments d'autrefois, ces heures bénies qu'on goûte auprès de ceux et de celles qui nous sont chers. Aux heures mélancoliques, noires de chagrin, il évoquait le souvenir des joies d'enfance, de ces bonheurs qui nous échappent trop tôt avec la rapidité du temps. Quand il se rappelait tant de choses, dans ses paupières baignées de larmes une peine cruelle était manifeste. Comme un oiseau à qui manquent des ailes pour franchir les distances, il avait l'air d'un pauvre exilé qui a la nostalgie des lieux. On sentait qu'un calice de

fiel l'abreuvait d'amertume.

De sa captivité voici ce qu'il écrivait au Père Lemoine: "Mon Père, si je pouvais avoir le bonheur de me confesser... Je me recommande à vos bonnes prières, particulièrement au saint Sacrifice de la Messe." Puis, plus bas, sur une écorce qui lui tient lieu de papier à lettre, ces lignes d'une émouvante grandeur: "Mon Père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit, et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la majesté de Dieu que j'ai offensé, l'autre a un pouce coupé, mais ne le dites pas à ma mère." Quoi de plus sublime que ces accents d'une âme héroïque?

A sa mère, il envoyait cette lettre touchante. "Je sais bien que vous prisez vous aura bien affligée, je vous demande pardon de vous avoir désober. Ce sont mes péchés qui m'ont mis dans cet état où je suis. Je vous prie de dire aux bons confrères de Notre-Dame qu'ils prient Dieu et la sainte Vierge pour moi, ma chère mère, et vous et toutes mes sœurs.

C'est votre pauvre Fanchon

Ah! si les gens des Trois-Rivières avaient la noblesse de tels sentiments, la fierté de tels principes, combien déjà glorieux serait pour leur ville le tricentenaire qui approche! Espérons du moins que la jeunesse actuelle saura profiter d'un geste aussi chrétien.

Gabriel Ouimet

Montréal.

Athéisme militant

Mgr D'Herbigny, évêque titulaire d'Hion, directeur de l'Institut Pontifical oriental à Rome vient d'adresser aux catholiques l'appel suivant: "Vous éliminerez de l'humanité toute tendance religieuse". Ce mot d'ordre soviétique retentit constamment dans toutes les écoles de l'URSS. Du Jardin d'enfants à l'Université, l'étudiant doit absorber chaque jour une leçon d'antireligion. En dehors de cette heure obligatoire, la plupart des maîtres nouveau-modèle saupoudrent leur enseignement de déclarations haineuses ou méprisantes contre toute religion, mais surtout contre le catholicisme.

Vous éliminerez de l'humanité toute tendance religieuse! Avec la religion, tout spiritualisme tombera. La lecture même de Platon est interdite. Un matérialisme logique, absolu, implacable, doit modifier la collectivité. "Muscles, cerveau et sang, ravitaillés en air, aliments et voluptés, produisant le travail imposé, sur un rythme qui tendra de plus en plus à égaler celui de la machine". Ce programme triomphe en URSS où nul n'y peut contredire. Le blasphème y devient obligatoire. Les derniers croyants doivent être "liquides". Malgré la persévérance des martyrs, la masse glisse vers un état pire que l'incrédulité et le scepticisme, vers le désespoir. Et par une caractéristique de l'âme russe, ces blasphémateurs—opresseurs et opprimés—continuent malgré eux à croire, à rester religieux.

Plus ils blasphèment, plus ils sont hantés par le souvenir de Dieu, par la conviction de sa Toute-Puissance et de son triomphe final. L'énime mourut dans cette hallucination qui ne lui laissait plus un instant de repos. La haine naît de cette certitude désespérante...

Cette haine poursuit sa lutte implacable dans le monde entier. Moscou a merveilleusement organisé, continue à merveilleuse-

ment organiser la lutte "contre Dieu" dans le monde entier. Les méthodes de guerre "anti-religieuse" sont adaptées aux tendances de chaque pays et de chaque population. "J'ai sous les yeux les prescriptions données aux athées militants pour "vaincre Dieu" en Amérique du Sud et en Afrique équatoriale, aux Indes et en Australie, parmi les diverses populations du Canada comme en Chine et dans les pays musulmans, les tracts imprimés en congolais à Hambourg ou en tamoul à Tachkent, et en espagnol à Salomonique.

Les grandes nations chrétiennes sont travaillées par des propagandistes bien stylés. L'épiscopat allemand constata avec quel savoir-faire tous les moyens sont mis en oeuvre par ces "athées militants", petite minorité, extrêmement active: presse, écoles, sociétés d'enfants, théâtres, films, disques chantants ou parlants, troupes spéciales d'acteurs ambulants, pression sournoise ou violente sur les enfants et les familles, pénétration insidieuse jusque dans les écoles confessionnelles.

L'opinion belge, à la suite des graves révolutionnaires de juillet 1932, a découvert la virulence extrême de ce venin anti-religieux, inoculé par une poignée de fanatiques, groupés, là aussi en de nombreuses sociétés: parti communiste, jeunesse communiste, Secours rouge international, Amis de l'URSS et plus de trente autres formes de groupements antireligieux, par ordre des meneurs communistes.

En France, les apparences restent saines. Mais Moscou en donne la raison "En France, il y a assez d'instituteurs communistes assez de professeurs, antireligieux dans les lycées et en certaines chaires d'université, assez d'éditeurs antichrétiens, pour que se forme certainement la minorité qui, après avoir conquis bientôt le pouvoir par la force, éliminera de France comme du monde entier toute tendance religieuse". "Quelle sera notre réponse?"

Mgr D'Herbigny conclut en exhortant les catholiques à la prière et à s'unir pour une lutte active contre la menace bolchéviste.

Le renard d'Aristomène

Sept siècles environ avant Jésus-Christ, les Spartiates, peuple de héros, avaient réduit en esclavage les habitants d'une province voisine, la Messénie.

Cette servitude dura depuis plusieurs années, lorsqu'un jeune et intrépide Messénien entreprit de délivrer sa patrie. C'était Aristomène.

Tout lui réussit d'abord, et il remporta sur les Spartiates une victoire éclatante. Mais, trahi par un roi allié, il se vit obligé de s'enfermer dans une citadelle, où il se défendit pendant onze ans.

Un jour, dans une sortie aventureuse, Aristomène fut pris avec 50 de ses compagnons. On les condamna à être jetés dans la Cécide, gouffre profond où Sparte précipitait les criminels.

Les 50 compagnons ont déjà subi le supplice. Vient le tour du chef, on le jette aussi dans le gouffre, mais, dit la légende, il tombe sur les ailes d'un aigle, qui le descend indemne de blessure au fond de l'abîme.

Le premier moment de stupeur passé, Aristomène se jura perdu quand même puisqu'il est destiné à une mort terrible et lente, au supplice de la faim. Trois jours et trois nuits il resta ainsi roulé dans son manteau.

Le soir du deuxième jour, le grand conseil se réunit; on y fixa le sort du jeune Visage-Pâle. Tous les chefs et les conseillers sont groupés, dignes, silencieux, rigides comme des idoles. Pied de Cerf préside.

Près du feu, une grappe de chevelures se balance dans la fumée. Au fond, le poteau des tortures fait danser son ombre sur le vieux mur d'écorces. Tous assis sur de grandes nattes autour du feu, les chefs fument leur calumet. La lumière rougeâtre s'émiette sur les brillantes porcelaines de leur cou et anime les figures d'animaux gravés sur leur poitrine.

Parmi les chefs, François reconnaît Pied de Cerf et Œil de Corbeau. Œil de Corbeau fixe durement sa victime impuissante. Le brasier allume des flammes dans ses prunelles. Pied de Cerf, le menton dans la main, regarde sans voir. Son souffle est lent et régulier; à chaque aspiration ses côtes s'écartent et rident son torse. Le fier Trifluvien, face à ses juges, se tient debout, ferme et droit. Ses veilles et les souffrances ont creusé ses orbites et amaigri sa pale figure; mais les yeux n'ont rien perdu de leur vivacité.

Pied de Cerf se lève avec lenteur et majesté. Il fait une longue harangue. Sa physionomie, son attitude et ses gestes laissent bien voir qu'il prend la défense de François. A leur tour les chefs donnent leur opinion. Par ses paroles enflammées, Œil de Corbeau réveille leur soif du sang et les range de son côté. Le sort balance; on va condamner le captif, quand une femme demande à se faire entendre. Elle est toute barbouillée de charbon en signe de deuil; c'est la veuve d'un chef jadis réputé.

Après avoir rappelé la mort récente de son époux et de son dernier fils tués à la guerre et les services qu'ils ont rendus à la nation, elle supplie le Conseil de lui céder le Visage-Pâle pour prendre la place des défunts. Pied de Cerf appuie la supplication de la vieille. C'est un droit sacré qu'il lui faut reconnaître. Elle adoptera le captif, en fera un ami et une utile auxiliaire de la tribu. Son discours porte. Il fait pencher la balance de son côté et, sur l'assentiment du Conseil, il lègue François à la vieille sauvagesse.

Tout à coup, il lui sembla entendre un craquement, comme des dents qui broieraient des os. Il écoute, le bruit recommence. Ses yeux habitués à l'obscurité distinguent bientôt la forme d'un animal, c'est un renard qui, attiré par l'odeur des cadavres, vient se repaître de chair morte.

Aristomène songe aussitôt que l'animal n'ayant pu descendre par l'ouverture verticale a dû pénétrer par un trou secret. Le malheureux voit là une chance de salut. Il retient son souffle, laisse s'approcher la bête affamée, et, dès qu'elle est à sa portée, la saisit par la queue. Surpris, l'animal se retourne brusquement et veut mordre.

Aristomène lui présente son manteau. A la longue, lassé de ce jeu, le renard veut fuir. C'est là que l'attendait le guerrier. Régla son pas sur celui de la bête, il la suit et ne la lâche qu'à l'endroit où ils se trouvent tous deux en face d'une ouverture suffisante pour livrer passage à un renard.

Là, le héros le laisse s'échapper. Puis, se mettant à l'oeuvre, il agrandit l'orifice, et peut à son tour prendre la fuite.

Il court aussitôt, au grand émoi des Spartiates, se remettre à la tête des Messéniens, bien stupéfaits d'apprendre qu'ils devaient à un renard le retour de leur chef.

Que pouvait être un miramion ?

En analysant l'inventaire de l'Officier Pierre-François de Sarobert, dressé par Dandré de Bligny, le 8 janvier 1756, j'ai noté, il y a longtemps, un mot curieux désignant un vêtement ou une partie de l'habillement.

"Un miramion de mousseline 15 francs".

L'an dernier, l'abbé Elusée Choquet me signala qu'il relevait également mention d'un "miramion" pris à 30 sous, dans un contrat de mariage rédigé par le chirurgien-notaire Joseph Lalanne, le 24 avril 1758, ainsi que dans un autre de ses contrats, en date du 14 octobre 1759.

Et l'on s'est demandé: que pouvait être un miramion?

Après avoir feuilleté de nombreux dictionnaires, encyclopédies et ouvrages sur le costume, je n'ai rien trouvé. Me serait-il maintenant permis de lancer une conjecture?

En 1645, Marie Bonneau épousait en France, Jacques de Beauharnois, seigneur de Miramion.

Devenue veuve, madame de Miramion consacra sa fortune et ses jours à l'établissement de maisons de refuges pour les femmes et les filles repentantes. Ensuite, elle créa des communautés de filles chargées de tenir les écoles dans les campagnes, de soigner les malades etc.

"On appelait ces demoiselles qui ne prononçaient pas de vœux, les **Miramions**".

En tant que je puis l'apprendre, les Miramions, s'apparentaient aux Béguines de Belgique.

Or celles-ci portaient une faille noire, sorte de voile, d'écharpe ou de mantille. C'était l'insigne de leur association.

Pourquoi les affiliées de madame de Miramion n'auraient-elles pas eu un accessoire vestimentaire qui leur aurait particularisées, puis qui serait devenu mode?

E.-Z. Missicotte
Bulletin des Recherches historiques.

RECIT

François Hertel en captivité

(Sujet tiré de "Fastes Trifliviens".)

Par AGRICOLA

1661! Juillet règne dans toute sa gloire et sa chaleur. A l'affût, dans une échancre de la rive du Fleuve, François Hertel guette le gibier. Les canards évoluent en file au-dessus de l'eau scintillante. Derrière l'épaisse toison des sapins surgissent des toits et des bouts de palissade.

Genoux en terre, la main serrant la crosse de son fusil, le jeune homme est indifférent à la musique dolente des pins et aux trilles joyeuses des allouettes. Sa souple silhouette se plie et se ramasse comme pour se cacher sous l'ombre de son chapeau.

A ses pieds, trois canards l'œil vitieux, le bec demi-clos, perdent les dernières gouttes de leur sang. Tout autour, les grands joncs abreuvés d'eau et de lumière ondulent et se caressent du bout de leurs tiges.

François s'apprête à quitter la rive quand une perdrix déchire de son aile battante l'ombre et la feuillée du bois pour s'élancer vers le ciel bleu. L'œil et la main sûrs, il abat l'oiseau et tout joyeux court pour le ramasser. Soudain, il s'arrête brusquement, intrigué par des pistes humaines, des traces de pieds nus, bien marquées, encore pleines d'eau brouillée. Elles sont toutes fraîches!... Inquiet, François songe à retraiter en hâte vers le foyer paternel. Tout à coup, un froissement de feuilles... un craquement sec; quatre figures hideuses d'Iroquois émergent du fourré.

La fuite est impossible. Prompt comme l'éclair, François tire son pistolet, décidé à vendre chèrement sa vie. Mais, il l'abaisse aussitôt, et sans résistance, se laisse capturer. Une pensée a troublé son âme délicate. Il préfère la captivité à la mort non préparée. L'un des Iroquois lui

lie les poignets d'une solide corde de peau et le traîne comme un vil gibier vers le canot caché dans les hautes herbes.

Puis c'est la montée vers l'inconnu. En route, François considère ses compagnons. Deux surtout frappent son attention. Leur âge différent et leur attitude laissent deviner que c'est le père et son fils. Le père se nomme Pied de Cerf et le fils, Œil de Corbeau.

Œil de Corbeau, regarde avec dédain son prisonnier, frère et débile. Son œil étincelant est noir comme mûre et ses cheveux huilés, parés de quelques plumes fraîches, lui tombent en tresses derrière les oreilles. Le frocement de ses sourcils, les sillons irréguliers de son front, les commissures aiguës de ses lèvres, la force de sa mâchoire lui composent un masque d'une souveraine cruauté.

Chez le père, la détente de la vieille arme illumine les traits d'un peu d'humanité. Ce devait être jadis un guerrier redoutable, car, sous le cuir de son dos tant de fois hâlé par le soleil, tant de fois battu des orages, se dessine en bosses la saillie mouvante de ses muscles.

A la brunante, les Sauvages gagnent la rive et montent le ca et sur la grève; c'est la première halte du voyage. Pieds et mains liés, le pauvre captif veille dans de mortelles angoisses. Par moments, sa figure se contracte. Son imagination surexcitée le transporte malgré lui devant le poteau des tourments, l'eau bouillante, les aînes rouges, les tomahawks empoisonnés. Puis son front se voile de tristesse. François reçoit le foyer des Trois-Rivières. Sa mère pleure sans doute car elle a perdu le seul soutien de ses vieux jours. Les douleurs physiques qu'il prévoit ne sont rien en regard de cette peine qui lui serre le cœur. Malgré tout, son visage énergique demeure calme. Sa peine est grande, plus grande est sa confiance en Dieu. Il s'abandonne tout entier entre les mains de la divine Providence.

A l'aurore, les Iroquois dévorèrent en toute hâte le produit de la chasse de leur captif. François dut jeter. Par un raffinement de cruauté, Œil de Corbeau, avec un rire sardonique, lui présente une tête de canard dont il a rempli le large bec d'immondices.

"Tiens, ricane-t-il, en la lui enfonçant dans la bouche, partage le repas de tes frères les Iroquois. C'est toi qui a pris ce gibier, il est bien juste que tu y goûtes!"

Et l'on se remet en route à marches forcées pour éviter toute surprise. Le vieux sauvage est assis sur l'arrière du canot tandis que François, encore lié, est tristement couché au fond de l'embarcation. Sa tête baigne dans une eau froide et boueuse, en sorte que ses beaux cheveux châtains en sont tout imprégnés et salis. Oh! si sa mère le voyait en cet état lamentable!

Après des jours épuisants, le groupe arrive enfin au pays où campe la tribu. L'arrivée d'un captif de marque est une aubaine! Brandissant des jouets et des bâtons, hommes, femmes et enfants forment une haie grouillante au-travers de laquelle devra passer le Visage-Pâle. Les plus faibles et les plus maladroits se sont amassés de gros ronds. Et cette chaîne toujours grandissante de corps tatoués trépigène et se contorsionne comme une véritable surabande de démons.

François, nu, les mains liées derrière le dos est contraint de passer à petits pas sous une avalanche de coups qui lui pèvent sur la tête, sur le dos, sur les jambes comme sur une enclume vivante. Le malheureux, tout meurtri, est traîné à demi-mort dans un sale wigwan. Là, les enfants peuvent sans risque lui faire endurer mille vexations. Les uns lui arrachent les cheveux à petites pincées, les autres lui jettent de la poussière dans les yeux, d'autres enfin avivent ses blessures avec des cailloux rugueux.

Dès qu'il est jugé assez fort, François est traîné dans une clairière. Au centre, s'élèvent deux jeunes arbres en forme de fourche. Le poignet de la victime y est serré comme dans un étau. Et voici que des enfants criards et grimaçants s'attaquent à cette main avec la rage de bêtes fauves. Tous veulent lui donner leur coup de dents et sucer quelques gouttes de sang chaud. Puis Œil de Corbeau s'avance avec un long calumet. Son œil étincelle de cruelle jouissance. Avec une lenteur calculée il appuie les charbons ardents. Le pouce sanguinolent grésille, fond, se désagrége et laisse à nu l'os calciné.

Le pauvre François souffre ce martyre avec un courage égal à l'orgueilleux stoïcisme d'un chef Iroquois. Les douleurs lui arrachent des soupirs, des larmes, des cris, mais son âme reste ferme car c'est la place qui ne se rend pas. Il offre ses souffrances pour amende honorable à la Majesté Divine qu'il a offensée.

A Suivre

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION



250.000 hommes se sont réunis à Londres pour protester contre la politique d'économie du gouvernement anglais.

Shawinigan

Funérailles de M. Adélard Gill

Shawinigan.—En l'église de St-Bernard, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Adélard Gill, décédé à l'âge de 62 ans et 5 mois.

Conduisaient le deuil, MM. Martial, Charles, et Richard Gill, fils du défunt; ses frères, MM. Omer et Eugène Gill, de Pierreville; son petit-fils Charles-Emile Gagnon.

Les porteurs étaient MM. Melchior Carrière, Théophile S. de Carufel, Joseph Pilette, Pierre Coutu, Arthur Bergeron et William Lorange.

M. le curé E. Tremblay, de St-Bernard, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Georges Bellemare, vicaire à St-Bernard, assisté de M. l'abbé P.-E. Désilets, vicaire à St-Marc, comme diacre, et de M. l'abbé Edm. Dubé, vicaire à St-Pierre, comme sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. G. Lesieur, maître de chapelle, rendit la Messe des Morts, à 3 voix, du P. Lavière, C.S.V. "A l'offertoire, "Ego Sum", de Haendel, par la Chorale. A la communion, M. L.-A. Leclerc, rendit "O Salutaris" et au dernier Evangile, M. H.-A. Beaudet chanta un "Pie Jesu". Après l'absoute, M. Antonio Héroux, rendit "Lacrymosa dies illa", de Davchuy. Mlle Rita Desmarais touchait l'orgue.

Dans la foule nous avons remarqué une grande nombre de parents et d'amis.

L'Union Musicale de Shawinigan dont M. Richard Gill, l'un des fils du défunt, est le président, assistait en corps, ayant à sa tête M. Ph. Filion, Directeur, Tél. Prévost, et Roméo Juneau, Directeurs.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte une fille Mlle Emilio Gagnon; trois fils, Charles, Martial et Richard, ce dernier, président de l'Union Musicale de Shawinigan, plusieurs petits-enfants, tous de Shawinigan; trois sœurs, Mme A. Lavoie, d'Almaville; Mme Hormisdas Faucher, de Pierreville; Mme Alexandre Simonneau, de St-François du Lac; et deux frères, MM. Omer et Eugène Gill, de Pierreville.

A la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

La famille remercie sincèrement, toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de M. Adélard Gill, soit

Funérailles de M. Adélard Gill

par offrandes de messes, bouquets spirituels, services rendus ou assistance aux funérailles.

Offrandes de messes: L'Union Musicale de Shawinigan; la Chorale de l'église de St-Marc; M. Oscar Martel, de Montréal; les anciens compagnons de travail du défunt à l'Aluminium Co. of Canada.

Bouquets spirituels et sympathies: La Communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne du Collège de l'Immaculée-Conception, le R. Fr. Basile, directeur du Collège de l'Immaculée-Conception, la fanfare du Collège de l'I.C., l'Amicale des Anciens Elèves du Collège de l'I.C., M. le Prof. et Mme Ph. Filion, M. et Mme Maurice Coutu, M. Roméo Juneau, M. et Mme T. Prévost, M. l'abbé P.-E. Désilets, M. et Mme Jos. Hamel, M. Albert Perron, M. Maurice Blouin, famille A. Rivard, M. et Mme Walter Hogue (St-Paulin), famille J.-A. Bilodeau, MM. Nazaire Boisclair, Albert Racine, Mme Vve Ant. Gauthier, M. et Mme V. Bronsard, Mme R. Brunau, Mlle Marie-Rose Martin, M. et Mme Georges Lhéranit, Mlle M. Allard, M. et Mme T. Parent (Dolbeau), Dr et Mme J.-J. Trudel, M. et Mme J.-A. S. Hilaire, M. L.-A. Bergeron, M. et Mme Odilon Sauvageau, famille Jos. Turcotte, M. et Mme Victor Lavasseur, M. et Mme B. Martin, M. Denis Aubichon, famille Hercule Gauthier, M. Dominique Poirier.

Imposantes obsèques de Mme Jos F. St-Onge

Shawinigan.—En l'église de St-Marc de Shawinigan ont eu lieu, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Jos. F. St-Onge, née Marie Alexina Houle, décédée, le 2 février, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie supportée avec une grande résignation et la volonté du Très-Haut.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Jos. F. St-Onge, ex-échevin de notre ville, et onze enfants, Chs-Edouard, André, Marguerite, Joachim, Antoni, Irène, Madeleine, Albertine, Suzanne, Marcel et Thérèse; deux frères, MM. Wilfred et Edmond Houle, de St-Narcisse, et une sœur, Mme Nap. Verner, de Montréal.

La défunte était une chrétienne et une mère de famille accomplie, aimant à faire le bien discrètement, sans bruit, et n'attendant en retour d'autre récompense que celle promise aux âmes justes. Elle appartenait aux différentes associations religieuses de sa paroisse.

Funérailles de M. Adélard Gill

Les porteurs étaient des membres de la Fraternité du Tiers-Ordre dont la défunte faisait partie: MM. Lauda Gélina, Georges Marchand, P. Beaulieu, A. Fellerin, Hector Gélina et Donat Cossette et les rubans étaient portés par Mme Lauda Gélina, Georges Marchand, P. Beaulieu, Donat Desaulniers, Hector Gélina et Donat Cossette.

La bannière du Tiers-Ordre était portée par M. l'échevin et Mme Lucien Bourassa et M. l'échevin et Mme W. Richard; les rubans étaient tenus par Mme Alf. Dupont et Mme Dostithé Beaulieu.

Portait la croix Mme Henri Grenier qui suivait les membres de la Fraternité du Tiers-Ordre.

La bannière de l'Association des Canado-Américains était portée par M. C.-E. Renaud et les membres de cette association suivaient en grand nombre.

M. l'abbé H. Trudel, curé de St-Paul de Grand'Mère, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Anselme Trudel, curé de St-Marc, assisté de MM. les vicaires Ant. Massicotte et G. Leblanc, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Marc, sous l'habile direction de M. l'abbé P.-E. Désilets, rendit la Messe des Morts de M. l'abbé G.-E. Panneton. Mlle Monique Allard touchait l'orgue.

L'église était revêtue de ses plus riches ornements de deuil et une foule nombreuse se pressait dans son enceinte. Toute la population de Shawinigan avait tenu à rendre à la regrettée défunte un touchant et suprême témoignage d'estime.

A M. St-Onge et à tous les siens si douloureusement éprouvés, nous offrons nos condoléances les plus sincères.

M. Jos. F. St-Onge et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de Mme St-Onge soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles ou services rendus.

Offrandes de messes: M. et Mme Albert Giguère, M. et Mme Jules Caron (Trois-Rivières), M. et Mme Victor Abran (Trois-Rivières), La Maison Standard Bran Ltd, Montréal, le Conseil de-Ville de la cité de Shawinigan, la Fraternité du Tiers-Ordre de St-Marc.

Fleurs: Robin Hood Flour Mills Ltd, par M. J. E. Blais.

Bouquets spirituels: L'Association Canado-Américaine, Ville Juliette No. 289, Mme Vve Hormisdas St-Onge, les élèves du Pensionnat des Ursulines, les élèves de la première classe de l'Académie

St-Marc, Mlle Annette St-Onge et ses élèves de 2ème Année "A". Mlle Cécile Pagé et ses élèves de 2ème année "B", Mlle Alice Pellerin et ses élèves de 4ème année, Mlle Gabrielle Marchand et ses élèves, Cours préparatoire de l'Académie St-Marc, les élèves de 7ème année, les élèves de 5ème année "B", M. et Mme Wilfrid St-Onge, M. Napoléon Trudel (St-Narcisse), M. et Mme Armand Lavoie, M. et Mme Ovide Corriveau, M. et Mme Jos.-Eng. St-Onge, M. et Mme James Giguère, famille Herménégilde Gauthier, famille Joseph Renaud, M. et Mme Alf. Gagnon, famille Dolé, Fournier, M. et Mme Oct. Beaulieu, M. et Mme Edm. Houle, St-Narcisse, famille Richard Cossette, M. et Mme W. Matteau, M. et Mme J.-W. Garceau, St-Narcisse, famille Oscar Lamy, Ste-Jeanne-d'Arc, M. et Mme Alfred Simon, Grand'Mère, Mlle Lucinda Mongrain, famille Adj. Piché, Mme Vve Ed. Desaulniers, famille Ant. Lefebvre, M. et Mme Thos. Deschêaux.

Télégrammes: Hon. Arthur Sauvé, Ministre des Postes, Ottawa, Hon. Maurice Dupré, Solliciteur Général, Ottawa, M. Maurice Duplessis, M.P.P., Chef de l'opposition provinciale, M. J.A. Blais, Montréal, The Ogilvie Flour Mills, Montréal, Mme Wilfrid Lacroix, Mme Téphore Lamy, Grand'Mère, M. Aimé Desrobert, Trois-Rivières.

Sympathies: RR. SS. Grises, de la Croix, de l'Académie St-Marc, M. et Mme Lucien Bourassa, Mme L. Veillette, Mme Abraham Bastien, familles Arthur Lorange, Arthur McKenzie, M. et Mme Omer Carbonneau (Trois-Rivières), M. et Mme Armand Gervais, St-Narcisse, M. et Mme Amédée Lavasseur, famille Omer Cossette, Trois-Rivières, Mme Bern. St-Onge, M. et Mme Alph. St-Onge, Mlle Monique et Lucille St-Onge, M. et Mme Odilon Sauvageau, l'Amicale du Collège de l'Immaculée-Conception, M. et Mmes Ant. Lévesque (Manchester), Oscar St-Curs, Gédéon Desaulniers, Jules Frigon, famille Isidore St-Onge, M. et Mme Edmond St-Onge, Mme Vve Eng. Bruneau, M. Urzel Lebeau, M. et Mme Elph. Lambert, familles Jos. St-Onge, R. Trudel, Dame Vve Jos. Grenier, M. C. Dallaire, M. et Mme Alb. Desaulniers, Willie Yzina, M. M. Ph. Ferron, Omer Laroche, échevin, Trois-Rivières, M. et Mme Jos. Lapointe, M. Jos. Blouin, Armand Gélina, M. et Mmes Ls Morais, L.-O. Ruel, Henri Dupont, J.-W. Defond, famille Ludger Gaudreau, M. et Mme Achille Houde, Auguste Desaulniers, Alb. Lapointe, Art. Duchemin, famille Vve N. Bronsard, M. et Mme J.-N. Longval, M. Jos. Veilleux, échevin, et Mme Veilleux, M. et Mme R. Laliberté, M. J.-A. Richard, échevin, et Mme Richard, M. et Mme J.-M. Massicotte (St-Narcisse), Dr et Mme J.-J. Trudel, M. et Mmes J.-J. Trudel, M. M. et Mmes Gagnon, Dumoulin, P. Beaulieu, Eug. Dumas, L.-A. Leclerc, J.-P. Pelletier, famille G. Marchand, M. B. Desaulniers, échevin, M. Ed Asselin, Robin Hood Mills Ltd par J.-E. Blais, M. et Mme J.-A. Bourassa, RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, Académie de l'Immaculée-Conception, famille Adam Boucher (St-Boniface), famille J.-A. Frigon, V.P.P., M. M. et Mmes Nap. Veillette, Mmes Rousseau, Mme Vve Alexis St-Onge, M. et Mme Louis Langevin, M. Ed Langlois, (Trois-Rivières), M. Chs Heaton, Louiseville, M. et Mme J.-H.-Nap. Desaulniers, Mlle Madeleine Laverne, famille Art. Veillette (Trois-Rivières), familles Jos. Genest, Adélard Gravel, (Louiseville), M. l'abbé Elph. Lamy, curé de Ste-Ursule, M. W.-R. Brown, gérant Banque Royale.

Funérailles de M. Chls Flageole

Grand'Mère.—Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis, eurent lieu les funérailles de M. Charles Flageole de cette ville.

Le défunt est décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 46 ans et deux mois. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, née Dania Matteau, trois fils M.M. Léo, Freddy et Nelson, et une fille Mlle Thérèse Flageole, sa mère Mme Vve Pierre Flageole, trois frères M.M. Donat et Oscar Flageole, de Grand'Mère, et M. Arthur Flageole, de St-Tite.

Le défunt fut porté par MM. J.-E. Albé Matteau, Oscar Demers, Ovide Fréchette, Linière, Naheau J.-L. Rivard et Adolphe Bourque, tous membres de la Ligue du Sacré-Cœur.

Le service fut chanté par M. l'abbé Alph. de Gonzague, vicaire à St-Paul.

La chorale, sous la conduite de M. Ferdinand Hogue, exécuta la messe harmonisée de l'abbé Panneton. M. le professeur J.-N. Le-

clerc, tenait l'orgue.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: ses fils M.M. Léo, Freddy et Nelson Flageole; ses frères M.M. Donat et Oscar Flageole, de Grand'Mère, M. Arthur Flageole, de St-Tite, sa mère Mme Pierre Flageole, Grand'Mère, Mmes Damase Landry, Donat Flageole, Oscar Flageole, Grand'Mère etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, etc.—A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Beau succès de la soirée de cartes des Retraitants.

Shawinigan.—La soirée de cartes annuelle des Anciens Retraitants, qui a eu lieu lundi soir dernier, à la salle de l'Académie de l'Immaculée-Conception, sous la présidence de M. N.-J.-A. Vermette, président de la Ligue des Retraitants de Shawinigan, et de Mme Vermette, a, comme les années passées, remporté le plus franc succès. La vaste salle de l'Académie était littéralement remplie d'une foule joyeuse et qui s'amusa ferme durant de bons moments. Comme toujours, les Retraitants avaient recueilli pour leur partie de cartes de nombreux et superbes prix, ce qui pour un bon nombre des assistants constituait un attrait fort appréciable.

Il convient de signaler ici un beau geste d'un bon groupe de nos Anciens Retraitants et de leurs amis désireux de venir en aide à une façon vraiment pratique à la Ligue locale. Celle-ci étant pratiquement à bout de ressources, l'excitait eut la bonne pensée de recueillir des fonds en invitant un certain nombre de ses membres à lui fournir des souscriptions en remplacement de cadeaux qu'ils auraient pu offrir pour la partie de cartes. Cet appel a été si bien entendu que les officiers de la Ligue qui s'étaient mis en tête de ce mouvement ont recueilli la très jolie somme de \$278.00. Ceci, ajouté aux recettes de la soirée de cartes, permettra à la Ligue des Retraitants de poursuivre son excellent travail et d'étendre un peu partout dans la région de Shawinigan sa bienfaisante influence.

Tout revenir à la soirée de lundi, nous devons ajouter que le programme musical avait été confié à l'Union Musicale de Shawinigan qui comme toujours sut, par sa brillante exécution et sous la direction de M. le Prof. P. Filion, s'attirer les applaudissements de ses auditeurs.

Nous donnons ci-après la liste des prix, des donateurs et des gagnants ainsi que celle des souscripteurs.

Prix d'encouragement: Mme J.-A. Pronovost, service à thé, don des Chevaliers de Colomb.

Prix de présence: Mme J.-A. Richard, plateau, don de M. et Mme N.-J.-A. Vermette.

Prix des cartes—5 parties: Mlle Onéda Biron, service à thé, don de M. l'abbé Léo Paquin, Mme David Maurais, statue de St-Antoine, don des Servantes de Jésus-Marie; Mlle Eugénie Caron, corbeille à pain, don de l'Amicale de l'Académie St-Bernard; M. Henri Michaud, service à chaise, don de M. M. Bilodeau & Fils; M. Origène Douville, service de couture, don de la Maison Jos. Drolet, Liée; M. Gabriel St-Armand, cadre, don de M. Léo Lafranière.

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

4 parties: Mlle Simone Izrose, jarre à biscuits, don de M. Wilfrid Mercier, Mme J.-H.-Nap. Desaulniers, sac de farine, don de M. Jos. Lambert. Ce prix a été remis par Mme Desaulniers pour être renvoyé au RR.SS. Dominicaines. Mme Albert Chevalier, cafetière, don de M. E. Beaudry, M. Ernest Desaulniers, chemise, don de M. J.-W. Matteau, M. Alph. Bergeron, bon pour 1 corde de bois franc, don de M. A. Bellemare, M. Omer Ayot, porte-journaux, don de M. et Mme Johnny St-Pierre.

3 parties: Mlle Jeannette Trudel, pendentif, don de M. O. Marneau, Mme Joachim Lafontaine, assiette à gâteaux, don de M. L. DeLasalle, Mme Edmond Duchesne, service à fruits, don de la Maison Bilodeau & Fils, M. Roger Fellerin, porte-cigarettes, don de M. Georges Bergeron, M. Philippe Filion, pipe, don de M. Vincent & Frère, M. Jos. Régis, jambon, don de M. Geo. Thériault.

2 parties: Mlle Yvette Flante, boîte à gants, don de Mme Louis Rousseau, Mlle Rolande Fellerin, boîte de chocolat, don de M. Chs Boucher, Mlle Berthe Lebrun, centre de table, don de Mlle Kate Janna, M. Henri Boudé, cravate, don de M. J.-G. Trudel, M. Victor Beauchamp, service à barbe, don de M. J.-V. Dufresne, M. Ovide Roberge, bons pour 19 pintes de lait et 8 chopines de crème, par la Laiterie Shawinigan.

1 partie: Mlle Irène Marcotte, 3 pots de gelée, don de M. Albert Ferland, Mlle Rolande Laferrière, bouteille de parfum, don de la Pharmacie Fafard, Mme Armand Caron, cuiller et couteau, don de M. Antoni Grenier, M. Joseph Trudel, bouteille de parfum, don d'un Retraitant, M. Gaston Prince, cravate, don de M. J.-W. Matteau, M. Hormisdas Maurais, 3 pots de gelée, don de M. Albert Ferland.

Consolation: Mme Robert Doucet, boîte de papier à lettres, don de l'Imprimerie Shawinigan, Mlle Valérie Bergeron, plateau, don de l'Epicierie St-Bernard, Mme Hermann Bergeron, 2 pots de breuvage au chocolat, don de M. J.-A. Foucher, M. Georges Dion, rasoir, don de M. Desaulniers, M. J. Landry, sac de farine, don de M. Donat Courteau, M. Elói Brulé, 3 boîtes de graun, don de M. L.-F. Planie. Ces deux derniers cadeaux ont été remis par les gagnants pour être envoyés aux RR.SS. Servantes de Jésus-Marie.

Liste des souscripteurs: M. l'abbé Emile Trudel, curé de St-Pierre, M. l'abbé E. Tremblay, curé de St-Bernard, M. l'abbé Léo Paquin, aumônier de la Ligue des Retraitants de Shawinigan, M. l'abbé Georges Bellemare, vicaire à

LA BAIE SHAWINIGAN

(De notre Correspondant)

Tableau d'honneur au Couvent dirigé par les Filles de Jésus:

5e année, M. Eugène Bellemare, 90%; 7e année, Mlles Yvonne Millette, 93.5; Rita Lacombe, 80; Marie-Rose Marinneau, 68.

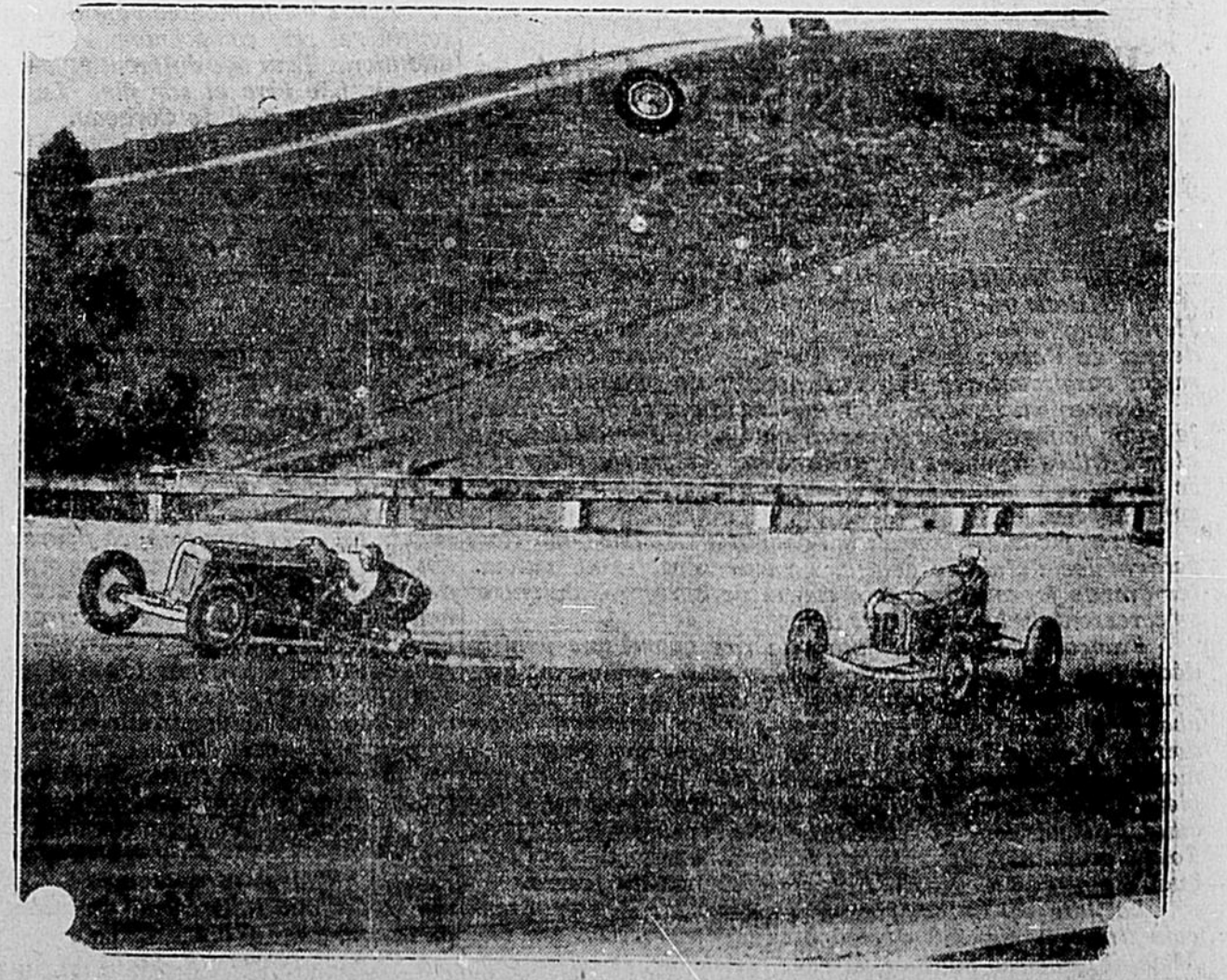
6e année: Thérèse Mélançon, 95; Simone Laroche, 94; Juliette Chrétien, 87; 5e année: Simone Deschênes, 95; Bernadette Marinneau, 90; Eglantine Blais, 89.

4e année A: Germaine Fellerin, 94; Marcelle Mélançon, 60; Georgette Lefrèrière, 89; 3e année A: Mlle Emilienne Moreau, 96; M. Ls Dubois, 93.5; Mlle Béatrice Arseneault, 93; 2e année B: Germaine Boutin, 95; Jeannine Malteau, 94; Yvette Letendre 92;

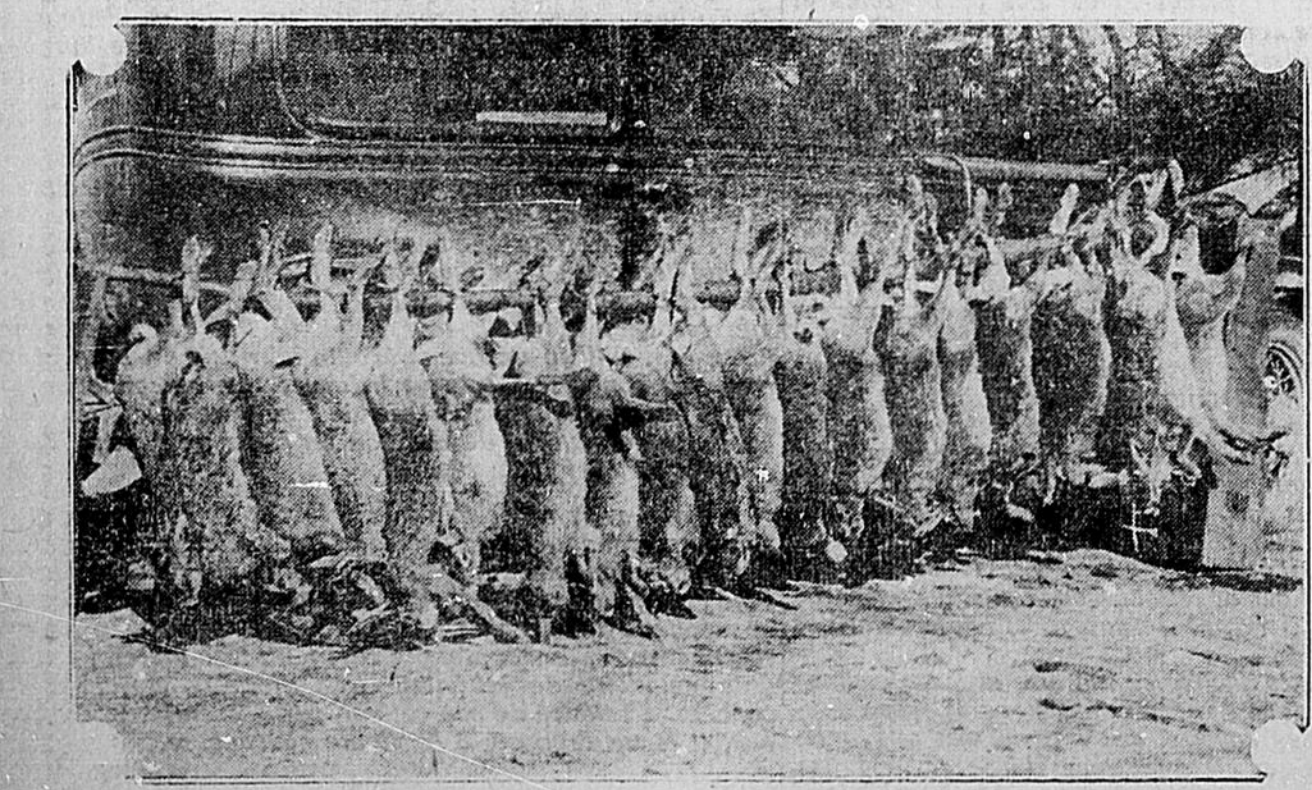
2e année A: Fierrette Meillotte, 91; Georgette Arseneault, 87; Jeanne d'Arc Arseneault, 84;

Classes dirigées par Mlle Carmen Chrétien, Inst.:

5e année C: M. Jules Philibert, 96; Mlle Yolande S.-Louis, 94; M. Gaston Lefebvre, 90; 1ère année A: Mlles Laurette Boisvert, 96; Alice Drolet, 94; Flora Maillotte 93.



Les dangers des courses de vitesse. Une roue du char de Provan s'échappa, durant une course à Los Angeles. Il manoeuvra cependant de manière à garder son char en équilibre.



Chasse fructueuse. Quarante-deux lièvres. Que de pâtés..

Banques
Bourse
Mines

PAGE FINANCIERE

Quand vous viendrez à Montréal...

LOGEZ À

L'HÔTEL PLACE VIGER

le grand hôtel français de la métropole, réputé pour sa table et son hospitalité.

PRIX RÉDUITS

Chambre simple avec bain	\$2.50 à \$3.00	Chambre simple sans bain	\$1.50 à \$2.00
Chambre double avec bain	\$3.50 à \$4.00	Chambre double sans bain	\$2.50 à \$3.00

Pour renseignements complets et réservations écrivez au gérant, Hôtel Place Viger, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

Le Commerce à travers le Canada

QUEBEC — Peu d'amélioration dans le commerce de gros et de détail. Epicerie et denrées alimentaires sont stables et à bas prix. Rentrées lentes. Les producteurs de soie ont de l'ouvrage et les usines lainières, assez d'activité; le coton marche au ralenti. La confection pour hommes, les vêtements pour femmes et la chaussure accusent un regain d'activité, vu les commandes du printemps. Les facteurs de meubles, sauf quelques exceptions, ne sont que partiellement occupés. Dans les fonderies, les aciéries et les ateliers de matériel ferroviaire, l'activité est très faible. Inactivité et faiblesse régissent toujours sur le marché du bois. L'abattage est assez avancé, mais le transport est entravé en certains districts par l'absence de neige. Le bois à pâte se vend peu et à bas prix. Dans le papier-journal, la situation reste mauvaise. Le bétail hiverne bien, mais les marchés se sont resserrés et les prix ont baissé en conséquence.

ONTARIO — Le commerce de gros et de détail est tranquille et plus faible qu'il y a un an. Le temps trop doux de janvier a ralenti le mouvement normal des marchandises de saison et les ventes spéciales ont donné des résultats décevants. Les rentrées sont très lentes. La production industrielle est toujours restreinte. L'industrie automobile procède prudemment et tient son programme de construction au niveau des ventes. Le meuble est très tranquille, quelques fabriques seulement ayant des contrats fermes et les commandes qui ont suivi l'exposition de janvier étant décevant. Dans la chaussure, activité modérée pour les types bon marché. Les commandes d'assortiment sont faibles. Le cuir se vend peu. Les tricoterie sont modérément actives, mais l'ensemble du textile subit un ralentissement saisonnier, probablement plus prononcé que d'habitude. Le commerce intérieur des farines égale celui de 1932; l'exportation, le mois dernier, a augmenté avec la hausse de la livre anglaise et a dépassé légèrement celle de l'an dernier. Les salaisons sont toujours inactives. Les industries du bois et des métaux restent à un niveau extrêmement bas.

PROVINCES DE LA FRATRIE — La situation a peu varié le mois dernier. L'industrie est tranquille et ne reçoit que de petites commandes. Le commerce de gros, sauf les épicerie et denrées alimentaires, recule toujours. Le commerce de détail tant urbain que rural est fort au-dessous de l'an dernier; les achats portent surtout sur les objets de première nécessité et les moins chers. Peu de nouveaux travaux de construction. Les permis de janvier, à Winnipeg, ont été de \$15,850, au lieu de \$105,000 le même mois l'an dernier. Le prix du blé a peu fluctué; un fort tonnage est déjà affrété en vue de

l'exportation par Montréal et la tête des lacs à l'ouverture de la navigation. Le 20, le blé au comptant a fermé à 46 1/4 cents. Le marché du bétail est peu actif et la faiblesse des arrivages y maintient les prix à leur bas niveau actuel. La demande actuelle à l'exportation est resserrée. La production de charbon en Alberta en 1932 a atteint 4,870,000 tonnes au lieu de 4,564,000 l'année d'avant. La production de pétrole y a reculé de 538,000 barils par rapport à 1931.

COLOMBIE BRITANNIQUE — Le commerce de gros et de détail reste inactif. Le marché du bois s'est amélioré le mois dernier à l'exportation. La Chine et le Japon ayant acheté davantage. Les stocks de pommes sont considérables pour l'époque, mais les exportations se poursuivent régulièrement. La hausse de la livre est venue accroître le revenu des producteurs. Les prix du bétail sont un peu meilleurs; ceux des produits de la ferme restent généralement bas. La prospection dans les régions aurifères se poursuit sur une haute échelle; dans les districts de Bridge River et de Caribou, il se prend beaucoup de claims et plusieurs des entreprises minières les plus importantes y font des relevés. Les exportations de blé par Vancouver atteignent 66,092,396 boisseaux le 17 février, au lieu de 41,997,032 le même période l'an dernier. Les cargaisons inscrites d'ici la fin mars dépassent 5 millions de boisseaux.

PROVINCES-MARITIMES — Tranquillité plus que saisonnière dans le gros et le détail. Rentrées lentes. Sur le marché des pommes de terre, le prix au producteur est tombé à 65 cents le baril, ce qui est plus élevé que l'an dernier. Les exportations de pommes de la vallée d'Annapolis au 31 janvier étaient en recul de 30 p. 100 sur celles de 1932. Pour le poisson séché, les perspectives d'exportation semblent plus belles; nouvelle brasse de conserves de homard. La situation du bois reste non satisfaisante. Les usines lainières sont assez actives, mais dans l'industrie en général, l'activité est faible. Les charbonnages du Cap-Breton ont produit à 35 p. 100 de la capacité en janvier. La tranquillité règne toujours dans l'industrie de l'acier.

TERRE-NEUVE — Amélioration sur tous les marchés de morue séchée et raffermissement des prix. La hausse de la livre sterling a aussi été avantageuse aux exportateurs de morue, les ventes se faisant surtout en cette monnaie. Le rendement de la pêche au harang sur la côte occidentale est à peu près égal à celui de l'an dernier. Des financiers locaux ont affrété le SS. "Ungrava" pour faire la chasse aux phoques, de sorte qu'il y aura maintenant cinq vapeurs allant à cette chasse. Les deux fabriques de papier produisent à 70 p. 100 de leur capacité. Les opérations continuent en plein à Buchans. De grandes tempêtes le long de la côte occidentale, au début de février, ont fortement endommagé les engins de pêche. Le commerce de gros et de détail est pauvre; rentrées lentes.

GRANDE-BRETAGNE — Les relevés de janvier révèlent un recul décevant du commerce extérieur, mais la balance visible est toujours plus favorable à la Grande-Bretagne. Par rapport à décembre, les importations ont fléchi de 1,650,000, ou 17.3 p. 100, et les exportations de 1,325,000, ou 9.9 p. 100, tandis que les réexportations se sont accrues de 156,000, ou 1.3 p. 100. Par rapport à janvier 1932, les importations ont baissé de 1,800,000, ou 12.9 p. 100, les exportations de 1,200,000, ou 6.1 p. 100, et les réexportations de 1,100,000, ou 20 p. 100. A l'intérieur, presque tous les centres industriels trouvent la situation plus encourageante; la sidérurgie en particulier, escompte un fort accroissement de la demande de matériaux pour construction navale dans un avenir prochain. Les chemins de fer accusent des recettes brutes plus faibles en 1932 que l'année précédente, mais les économies ont largement compensé les pertes. Les marchés de valeurs mobilières ont une allure ferme; les titres industriels de première classe attirent plus d'attention pour le placement; les influences extérieures tendent à rompre l'équilibre des titres de caractère international. La livre est toujours en forte demande et le Fonds de Stabilisation du Change joue pour enrayer toute appréciation injustifiée.

Marchés et Prix

Le déclin de notre nombre indice des prix de gros en décembre s'est arrêté en janvier, grâce aux cours un peu plus fermes du blé et de l'avoine, deux des produits ayant le plus fort coefficient d'importance parmi ceux qui servent à établir l'indice. Les exportations canadiennes de blé pour les quatre semaines finissant le 16 janvier ont dépassé de près de 25 p. 100 celles de la période correspondante il y a un an, et cela en dépit d'une petite diminution des exportations mondiales. La pression de l'offre de l'hémisphère sud, naturellement, s'accroît à cette saison-ci, mais grâce à sa proximité de l'Orient et au faible coût de transport qui en résulte, l'Australie a fait la majeure partie de ses ventes en Orient, tandis que le blé argentin trouve son meilleur marché en Europe continentale, vu qu'il se trouve handicapé par la préférence impériale sur le marché anglais. Les exportations de la Russie au cours de la présente campagne s'élèvent à 16,256,000 boisseaux seulement, au lieu de 67,160,000 boisseaux durant la même période il y a un an. La nouvelle récolte australienne est de bonne qualité, mais une partie de celle de l'Argentine est inférieure. On rapporte que l'état de la récolte a empiré dans quelques-unes des principales régions américaines de blé d'hiver. Les cours de l'avoine se sont raffermis sous l'action d'une meilleure demande intérieure. Le marché des autres grains a été inactif.

Les événements principaux du mois sur le marché du bétail ont été la reprise des exportations de bétail en Grande-Bretagne et la suppression complète des restrictions sur ce marché; pour la première fois depuis 37 années, les exportateurs canadiens de bétail sont sur un pied d'égalité avec leurs concurrents en ce qui concerne les règlements d'importation. Le début de janvier est normalement une saison inactive pour le commerce de détail et la présente année n'a pas fait exception. Cette tendance saisonnière, jointe à la température plutôt douce, ont tant en faveur l'expédition, rabaissent le taux de la consommation, et fait baisser les prix des bovins et des porcs. Le marché des peaux brutes et peaux de veau a été un peu plus ferme. Le prix du beurre s'est élevé vers la mi-janvier, mais pour redevenir aux niveaux de novembre. La production de beurre de crémation au Canada en 1932 est estimée à 206,867,024 lb., au lieu de 235,955,246 lb. en 1931, soit un recul de 8 1/2 p. 100. Les trois Provinces Maritimes ont été les seules à augmenter leur production, la diminution dans les deux plus grandes provinces productrices, l'Ontario et le Québec, étant de 6.5 et 13.2 p. 100 respectivement. Les stocks entreposés, au 1er janvier, étaient de 16 p. 100 moindres qu'il y a un an. Le prix du fromage, en ré-

vanche, a monté. L'exportation de fromage est l'un des aspects les plus prometteurs de l'industrie laitière canadienne à l'heure actuelle, les quantités exportées durant les douze mois à fin novembre 1932 dépassant légèrement celles de l'année précédente. Il y a eu un nouveau recul du prix des oeufs. Le marché du coton a été plus ferme que les derniers mois. Les exportations américaines ont gardé un bon volume, et les statistiques de la consommation tant aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne sont encourageantes. Une certaine faiblesse a gagné le marché de la soie grège, à cause d'un mouvement de vente au Japon. L'industrie de la soie artificielle a commencé l'année 1933 en bonne posture. Les stocks sont faibles et la production est vendue pour quelques semaines à l'avance. Les usines sont actives et comptent poursuivre la production à pleine capacité. Les Enchères lainières de Londres ont débuté avec fermeté.

Le marché du caoutchouc a été faible, malgré l'accélération de la production des pneus sur ce continent. Les exportations de caoutchouc des pays producteurs en 1932 atteignent 680,000 tonnes, au lieu de 790,000 en 1931. La production, toutefois, a continué à dépasser un peu les besoins, et les stocks, en fin d'année, étaient de 635,000 tonnes, ce qui représente l'approvisionnement d'une année entière au rythme actuel de la consommation. Le marché du café brésilien a été ferme, les stocks de ce continent étant très faibles; le marché du sucre a été faible tout le mois.

Les marchés des métaux non ferreux ont été très inactifs. Les cours de l'argent ont été faibles au début du mois, mais ils se sont raffermis vers la fin. L'industrie du pétrole brut sur ce continent ne donne aucun signe d'amélioration statistique, et les prix du pétrole et de la gazoline ont baissé sensiblement.

Notre indice des prix de gros se tient à 59.3 au lieu de 58.95 il y a un mois.

La Banque Canadienne de Com.

Nombre-Indice

des prix de gros au Canada.

(1923-100)

1932: Janv. 65.61; février, 65.49; Mars, 65.73; Avril 64.84; Mai 64.64; Juin 63.04; Juillet 63.36; Août 64.84; Sept. 62.62; Oct. 60.97; Nov. 61.19; Déc. 58.95.

1933: Janv. 59.03.

Alité pendant quatre mois

"Il y a deux ans je fus pris de crises d'étourdissements en même temps qu'affligé d'une mauvaise digestion", écrit M. A. Falhau, de Clinton, Ohio. "Je perdais mon poids et devenais de plus en plus faible. Les traitements médicaux ne me faisaient aucun bien; mon état empirait et je dus m'aliter. Un jour, je lus un article sur le Novoro du Dr Pierre et j'en fis venir une bouteille d'essai. Le remède me fit tant de bien que j'en continuai l'usage. Après en avoir bu deux autres bouteilles il m'était possible de quitter mon lit duquel je n'avais pas bougé depuis quatre mois. Je jouis maintenant d'une bonne santé." Les effets produits par ce remède composé d'herbes médicinales sont, à bien des égards, des plus remarquables. Il stimule les fonctions de l'estomac, facilite la digestion et améliore l'appétit; il agit sur l'élimination, règle les selles et augmente le flux urinaire. Tout en ce faisant il aide la nature à maintenir le corps sain et en bonne santé. Une préparation d'une telle valeur mérite d'être essayée. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; il est fourni seulement par des agents spéciaux désignés par le Dr Peter Falhau & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Le dollar en février

Sur le marché des changes, le dollar américain a touché un sommet de 23 1/2 de prime le 1er février, mais est redescendu à 19 1/2 le même jour. Le semaine dernière, les cours ont oscillé entre 19 1/2 et 20 1/2. La livre sterling s'est hissée aussi à 4.10 le 1er février, mais pour retomber à 4.07, et depuis elle se tient entre 4.13 et 4.15. Le franc français est monté de 4.45 à 4.74 tandis que l'avenue était générale pour la plupart des devises européennes, sauf la couronne du Danemark. Le marché des obligations a enregistré en somme une avance et l'allure en est ferme, mais il reste très sensible à l'action des événements extérieurs et les fluctuations quotidiennes, par suite de ce fait, tendent à s'accroître.

CARTES PROFESSIONNELLES

BECANCOUR

M. M. Omer et Edmond Perreault, de Précieux-Sang, ont visité Mme William Laine.

M. Elphège Lethiecq à Pierreville, au début de la semaine.

M. et Mme Philémon Dubois, Laurent Bergeron, Rosaire Cyrenne, ont été rendre visite à la famille Zéphirin Bergeron, de Précieux-Sang.

M. et Mme Edmond Elie, de Ste-Angele de Laval, en promenade chez M. et Mme Paul Cyrenne.

M. et Mme Joseph Bergeron, Mme Emilien Désilets, M. Antonio Désilets, Mlle Berthe Désilets, chez M. Albert Tourigny, de Ste-Angele de Laval.

M. et Mme Paul Cyrenne, étaient de passage à Ste-Gertrude.

M. Lucien Richard et Mlle Juliette Richard, étaient les hôtes de M. Eugène, Damien et Joseph Richard, de Ste-Gertrude.

Mlle Maria Bergeron, de Précieux-Sang, a passé une huitaine chez Mlle Jeannette Cyrenne.

M. Frank Bergeron, était l'invité de M. Rosaire Cyrenne.

M. Robert Bergeron, en voyage d'affaires au Cap-de-la-Madeleine.

Mme Paul Cyrenne, a rendu visite à Mme Edmond Elie, de Ste-Angele de Laval.

M. et Mme Emilien Hamel et leurs enfants ont visité les familles Gédéon et Antonio Hamel, du Grand St-Louis.

Le Dr J.-M. Rouleau, était de passage chez M. Ernest Désilets.

A cette occasion, Mme Rouleau et son fils Jean-Claude qui étaient dans notre village depuis une huitaine, sont retournés à St-Grégoire le Grand.

Mmes Auguste Beaudette et Charles Montambault, de Montréal, sont présentement dans les familles Eugène Champoux, Hormidas Biron, Amédée Gingras et Maurice J. Rheault, pour quelque temps.

Mlle Pauline Désilets, fille de M. Ubalde, est allée passer quelques jours chez M. Alfred Morel et Anthime Cyrenne de Précieux-Sang.

M. et Mme Henri Richard, de Précieux-Sang, ont été les invités de M. et Mme André Poliquin.

Mme Emilien Désilets a reçu, Mme Emile Landry, de St-Joseph de Sorel; M. et Mmes Ernest Leblanc, de St-Grégoire, Adolphe Descôteaux et St-Sylvestre, Albert Tourigny et Mlle Henriette Tourigny, de Ste-Angele de Laval; M. et Mme Louis Leboeuf, de Gentilly; Mlle Berthe Désilets, institutrice à St-Paul de Chester, Mme Alfred Rouleau, de Précieux-Sang, Mlle Maria Bergeron, de Précieux-Sang.

M. et Mme Joseph Morrisette et leur fille, de Cap-de-la-Madeleine, ont visité les familles Clovis Genest, Philippe-E. Cormier; Chs-Edouard Beauchêne, et Arthur Morrisette.

M. et Mme Chs-Ed Dureau, et leurs enfants de Ste-Angele de Laval, ont rendu visite à chez M. Denis Hébert et Donat Morrisette.

STE-JEANNE-D'ARC

Echos-Mondains

M. Chs-Ed Lambert, Mme Rémi Lambert, et Mlle Cécile Dubord, en voyage aux Trois-Rivières.

M. et Mme Ls Dupont, en promenade à Mont-Carmel.

M. le Dr Albert Dufresne, de passage aux Trois-Rivières.

Mlle Rachel Lamontagne, en visite aux Trois-Rivières, et au Cap-de-la-Madeleine.

M. Emery Marchand, de Mt-Carmel, en voyage par ici.

M. et Mme Ls Jourdain et leur bébé, en visite chez M. et Mme Zotique Jourdain.

M. le Dr Albert Dufresne, de passage à Mont-Carmel.

Soirée intime

Il y eut réunion de parents et d'amis, chez M. et Mme Alfred Lebel. On y remarquait un grand nombre d'amis et de parents.

Il y eut chant, musique et partie de cartes et ce n'est qu'à une heure assez tardive que l'on se sépara, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

LA REINE

Baptêmes M. et Mme Joseph Brancanier, hôtelier, des jumeaux, un fils: Joseph-Jean-Gilles et une fille: Marie-Gisèle. Parrains et marraines: M. J. Ronald Faquin, Mlle Cécile Brancanier; M. Alfred Faquin, Mme J. Beausoleil.

M. et Mme Reoul Champoux une fille Marie-Cécile Ruth. Parrain, et marraine M. Antonio Champoux, Mlle M.-Reine Ducharme.

A.D. Gascon
Louis Parant
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivières
144, rue St-François-Xavier
Tél. 266

4-a Alexandre Tél. 401
(voisin Edifice Ameau)
Dr C. BARIBEAU,
B. A., M. D.
Ex-élève des hôp. de Paris
Ex-interne de l'hôpital Notre-Dame.
Spécialité: Chirurgie générale, appareil urinaire.
Consultations: 1.30 à 4 p.m.
Le soir: 7 à 8 hres.
Visites à domicile sur appointment.

J.-J. Asselin,
Ernest-L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Edifice Ameau, 6e étage,
Téléphone: 963

Tél.: Bureau 658
Résid. 2274
Dr J.-H. BELAND
Chirurgien-Dentiste
(En face du Marché)
26 Des Forges.
Heures de Bureau:
9 à 5 hres.
Soir: 7 à 8 hres les lundi, mercredi, vendredi.
Spécialité: DENTIERS.

56, Ave Lavolette Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris,
Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES
Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
Consultations:
Au bureau: 2 à 4 hres et
7 à 8 hres p.m.
A domicile sur rendez-vous.

Téléphone: 328 et 329
ROGER BISSON
Avocat et Procureur
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle Notre-Dame et
Alexandre
TROIS-RIVIERES

Téléphone Bell 1000
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, 3-Rivières

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.O.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE
SPECIALITE
Maux de tête — Yeux croches redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p.m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.
1008 St-Maurice, Tél. 965

Tél. 233
Chs. Bourgeois
B.A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph 26

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
aux Hôpitaux Cooke et St-Joseph
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de consultations:
3 à 12 heures a.m.
1 à 5 heures p.m.
7 à 8 heures p.m.
58 Royale, coin Plaisante
Tél. — 1425

Jules Caron
Architecte
30, rue Bonaventure,
Tél. 726
Les Trois-Rivières

Tél. 401 Heures de Bureau: 10 à 12 — 2 à 5 — 7 à 8 tous les soirs.
SPECIALISTE
Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge.
Dr BENOIT JACOB, M.D.
Ex-assistant à la clinique Nationale Ophthalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôpital Baucourt, Paris, ex-interne de l'hôp. Normand & Cross.
4a Alexandre, Trois-Rivières

Tél. .055
Jean-Marie Bureau
B.L., LL.B.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 35
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Dépositaire du greffe du notaire L.-Philippe Mercier.
25 Alexandre, 3-Rivières
Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.

Tél. 2114-m
Joseph Barnard
Avocat
540, rue Des Forges

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36, rue Alexandre
Tél. Bell 491, 3-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
Edifice Ameau, 6e étage
Angle N.-D. et Alexandre
TROIS-RIVIERES

Abonnez-vous aux Pages Trifluviennes

CONSEILS FINANCIERS JUDICIEUX

Il est relativement facile de créer des facilités pour l'achat, la vente et l'arbitrage de valeurs mobilières. Il est plus difficile de se mettre en état de donner, — tâche infiniment délicate, — des conseils financiers compétents et intégrés. C'est là un service qui ne s'improvise pas. De cette compétence et de cette intégrité dépendent le prestige et le crédit d'une maison comme la nôtre. C'est avec cette conscience de notre responsabilité tant à l'égard de nos clients qu'envers notre propre maison — que nous vous offrons à la fois l'appui de nos conseils et les facilités de notre maison.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
MONTREAL

Québec Ottawa Trois-Rivières Paris France

Une occasion de voyager à bon marché

Le prochain congé de Pâques sera pour plusieurs une occasion de songer à faire un petit voyage. La température sera alors devenue plus élémentaire, le printemps aura commencé son travail de transformation et, après un long hiver, tout incitera à aller rendre visite à des parents ou des amis qu'on n'aura peut-être pas vu depuis longtemps. Comme attraction supplémentaire, de substantielles réductions dans les prix des billets seront consenties par les chemins de fer, d'un bout à l'autre du Canada. Ces réductions s'appliqueront à la période allant du jeudi 13 avril, au mardi 18 avril.

M. C.P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce en effet que durant cette période, des billets aller et retour entre tous les points de Halifax à Vancouver, seront vendus par les chemins de fer pour l'équivalent du prix du billet simple régulier, plus un quart. Ces billets seront valables pour l'aller, du 13 au 16 avril et, pour le retour, jusqu'au 18 avril.

Des avantages encore plus grands seront accordés aux professeurs et élèves des universités, collèges,

couvents et écoles, qui voyagent toujours en grand nombre à l'époque des vacances de Pâques. A cette catégorie de voyageurs et sur présentation d'un certificat de la Canadian Passenger Association, les compagnies de chemins de fer vendront des billets aux conditions précédemment indiquées trois jours avant le commencement des vacances, mais pas plus tôt que le 3 avril et pas plus tard que le 16. Ces billets seront valables pour le retour le jour de la réouverture des classes, mais pas plus tard que le 24 avril.

On s'attend à ce que ces concessions généreuses de la part des chemins de fer aient pour effet d'activer considérablement le mouvement des voyageurs sur les trains à Pâques.

Rome recevra cette année de nombreux Pèlerins

Sa Sainteté le Pape Pie XI ayant proclamé Année Sainte les douze mois commençant le 2 avril prochain, un grand nombre de pèlerins afflueront vers Rome durant cette période de prière, de pénitence et d'indulgences. La part du Canada dans cet exode vers la ville sainte sera comme d'habitude considérable, et déjà, une trentaine de prêtres canadiens ont signifié leur intention de faire le voyage

durant la belle saison prochaine. Anticipant un fort mouvement vers l'Europe et vers l'Italie plus particulièrement, le Pacifique Canadien a conclu des arrangements avec les lignes de navigation italiennes pour que les billets des services océaniques de la Compagnie soient valables, pour une portion du voyage, sur les bateaux italiens qui font la navette entre New-York, Gènes et Naples.

Ceux qui désireront profiter de ce service auront l'avantage de traverser une partie très intéressante de l'Europe, de Cherbourg à Rome et de visiter aussi New-York. La traversée de l'aller pourra se faire de Québec à Cherbourg, par l'Empress of Britain ou l'Empress of Australia, ou de Montréal au Havre, par le Montrose ou le Montclare. Un service de trains rapides relie ces deux ports de la Manche, via Paris avec Rome; le fameux "Train Bleu", par exemple, couvre en 19 heures la distance qui sépare la capitale de France de celle d'Italie. A ceux qui voudraient inclure la Grande-Bretagne dans leur tournée, les paquebots "Du-chess" offrent, entre Montréal, Glasgow, Belfast et Liverpool, des services hors ligne sous le rapport rapidité, sécurité et confort.

Un autre point intéressant à signaler aux personnes qui songent à faire le voyage de Rome durant l'Année Sainte, c'est qu'à partir du 21 avril et durant les douze mois qui suivront, les chemins de fer de l'Etat Italien accorderont une réduction de 50% dans les prix de passage.

Le Hockey Au Séminaire

Première partie de détail pour le championnat.

Le Lavolette bat le Laval 6 à 0.

Le Laval ayant éliminé précédemment le Lavolette, meneur de la ligue, pour décider du championnat. C'est dire que la partie avait une grande importance. En effet le jeu fut très serré, surtout durant les deux premières périodes. La glace la plus belle depuis le commencement de la saison, favorisait les exhibitions à toute vitesse des deux clubs.

Le début de la partie fut plutôt terne. La neige, qui tombait abondamment, paralysait en quelque sorte le jeu, à tel point que, après sept minutes de jeu, on dut arrêter la partie afin de débarrasser la patinoire. A la reprise des hostilités, le jeu fut beaucoup plus rapide. La rondelle passait d'un club à l'autre, et cela jusqu'à ce que Gaucher du Lavolette prit Robitaille par surprise sur un lancer du milieu de la glace, après onze minutes de jeu. Ce point fit redoubler les efforts. Le Laval fit de furieuses charges dans le territoire du Lavolette. Mais les

défenses de ce club étaient un peu lâches, et rien ne passait. A leur tour, la ligne du Lavolette, composée de P. Veilleux, A. Nadeau et J. Veilleux, volait vers les buts de Robitaille qui était invulnérable. La première période finit sans autre changement.

La deuxième période, la plus intéressante de la partie, vit un déploiement de rapidité. Les joueurs étaient décidés de scorer pour leurs clubs respectifs. Aussi les charges vertigineuses d'un bout à l'autre de la patinoire abondèrent. Les spectateurs étaient continuellement sur le qui-vive. Après onze minutes de jeu le Laval réussit, mais non sans effort, par l'entremise de Ferland, à égaliser les chances. Ce qui, comme on a pu le voir, n'a pas eu l'air de plaire au Lavolette, et celui-ci voulut à tout prix loger de nouveau la paille dans les buts du Laval. Robitaille ne put tenir tête longtemps et il se fit déjouer après 14 minutes et 55 secondes, deux secondes avant la fin de la période, par P. Veilleux sur une passe de son frère.

La 3^e période commençait à peine, lorsque J. Veilleux, sur une passe de Nadeau, déjoua Lussier, remplaçant Robitaille obligé de se retirer. Ce point fut vite suivi d'un autre encore par J. Veilleux sur une passe de son frère et de Nadeau.

La victoire était presque assurée pour le Lavolette. Mais Gaucher ne voulut pas s'en tenir là. Prenant la rondelle derrière ses buts il monta à toute vitesse, déjoua les avant, arrive aux défenses, fait semblant de lancer, mais contourne ceux-ci pour déjouer Lussier sur un lancer de près. Le dernier point fut scorer par J. Veilleux sur une passe de Nadeau, quelques instants après. Ceci démontre un peu le Laval et le jeu s'en ressentit.

Malgré la marge entre les points, la partie fut très intéressante et fort goûtée des élèves.

Lavolette
Balcer G. Buts : Robitaille
Gaucher A. D.F. Martin J.
Dontigny P. Rompré D.
Veilleux P. Avant Choquette R.
Nadeau A. Fiset L.P.
Veilleux J. C. Bergeron
Sbs. LAVIOLETTE, R. Forcier, P. Loranger, C. Baribeault; LAVAL, G. Boucher, L. Champagne.

Sommaire: première période. — 1.-Gaucher 11-45; pas de punitions. deuxième période. — 2.-J. Ferland 11-37, 3.-P. Veilleux (J. Veilleux) 14-55; punition. J. Ferland — 3e troisième période. — 4.-J. Veilleux (Nadeau) 2-30, 5.-J. Veilleux (P. Veilleux-A. Nadeau) 3-30, 6.-A. Gaucher, 6-50, 7.-J. Veilleux (Nadeau) 8-40; punitions Fiset (2) Forcier, Rompré.

Chez les Artisans

Dimanche dernier avait lieu à la salle St-Lazare, l'installation des officiers des Succursales Notre-Dame du Cap, No 580, et de la cour Beaudry No 688, sous la présidence du Notaire C.E. Ladouceur de Shawinigan, St. Patron du District.

M. Pat. Parenteau, Organisateur du District, agissait comme maître de cérémonie. Monsieur C.E. Ladouceur, parla longuement de la Société ainsi que M. l'abbé Georges Biron, Aumônier diocésain.

Les officiers des deux cours avaient préparé un beau programme pour la circonstance. Il y eut chant par Madame Adélaïde Cadotte et déclamation. La Locomotive No 6772 par Monsieur Adélaïde Cadotte.

L'orchestre Dumont exécuta un très beau programme de musique. Une opérette "complot du Cordon bleu" était jouée par Mme Adélaïde Cadotte, Mlle Annette Beaumier, Jeanne-Aimée Cormier, Jeanne Rivier et Doria Pinaud.

Un beau programme de chant canadien était exécuté par un chœur d'amateurs du Cap-de-la-Madeleine. M. l'abbé Brunelle, curé, de St-Lazare, ainsi que le Rév. Père Chabot, O.M.I., étaient aussi présents. La salle était remplie à sa pleine capacité.

Corrigeons-nous

Châle à pointes: — Le châle, on le sait, est une longue pièce d'étoffe de laine, de soie, etc., qui forme un carré ou un rectangle et que les femmes portent drapée sur leurs épaules. Chez nous, le châle carré se porte aussi plié diagonalement, et on lui donne alors le nom de "châle à pointes", parce que deux de ses coins tombent en pointes dans le dos. Il suffit de dire "châle", tout court.

Câline: — Nous désignons sous le nom de "câline" un ajustement de tête que les femmes portent dans les campagnes. Ce terme est provincial. Pour parler le français, de bonne compagnie, il faut dire, "bonnet de femme, coiffe".

Capiche: — Ce terme sert, chez nous, à désigner un capuchon en étoffe ou en laine, que les femmes

GRANDE VENTE de FOURRURES



Confection-Réparations Chapeaux
Tél. 1325 1497 Notre-Dame
TROIS-RIVIERES

portent et qui descend jusque sur les épaules. Il est provincial. Dans la bonne compagnie, on dit en France, "capeline ou capuche".

Capine: — Nous donnons, chez nous, le nom de "capine" à la coiffe de femme qui descend jusque sur les épaules. "Capine" est une corruption de "capeline", qui est le terme à employer pour désigner cette coiffure.

Légonne: — C'est barbariser que de parler de "chapeaux de légonne". "Légonne" est la francisation canadienne du mot "Leghorn", qui est le nom anglais de la ville de Livourne, en Italie. Parce que la paille tressée avec laquelle on fabrique les chapeaux de "légonne" a d'abord été préparée à Livourne, les Anglais l'ont appelée "leghorn". Mais en France, le chapeau qui est fait avec cette paille ne s'appelle ni chapeau de "leghorn", ni même chapeau de "Livourne". Il porte le nom de chapeau de "paille d'Italie".

Shape: — On entend parfois parler de "shape" de chapeau. "Shape" est un terme anglais, qui a pour équivalents français "carresse" et "forme". Disons donc "forme" ou "carresse" de chapeau, non "shape" de chapeau.

Net: — C'est parler anglais de d'appeler "net" le petit tissu de mailles nouées que les femmes portent pour retenir leurs cheveux. Le nom français de ce tissu est "fiel".

Pend'oreille, pendrilliche: — "Pend'oreille" et "pendrilliche" ne sauraient se dire, dans la langue de bonne compagnie, pour désigner la parure que les femmes portent suspendue à leurs oreilles. Il faut dire "pendant d'oreille" ou "pendant, boucle d'oreille" ou "boucle". La boucle d'oreille est, proprement, l'anneau qui est suspendu à l'oreille comme ornement, et le pendant d'oreille, la parure de pierreries, de perles, d'or, etc., qui est attachée à la boucle d'oreille. Mais "boucle d'oreille" et "boucle" s'emploient aussi par extension, en parlant du pendant d'oreille proprement dit, de même, "pendant d'oreille" et "pendant" désignent, par extension, à la fois la boucle et le pendant.

Menotte: — C'est à tort que nous donnons le nom de "menotte" à un petit gant de femme qui ne couvre qu'une partie des doigts. En français, "menotte" ne se dit que d'une petite main mignonne et, au pluriel, du lien avec lequel on attache ensemble les mains d'un prisonnier, pour l'empêcher de s'échapper ou se faire du mal. Le petit gant de femme qui ne couvre qu'une partie des doigts s'appelle mitaine ou demi-gant.

Sac de dame: — C'est parler improprement que de donner le nom de "sac de dame" à la poche mobile à fermeture qui est faite en fil, en cuir ou en étoffe, et que les femmes portent au bras ou à la main. Il faut dire "réti ulye, sac à main, sacoché, sac à provisions ou filet à provisions", selon le cas.

Affiquants, affiquots, affiquots, affiteux: — Ces mots ne sont pas français. Pour désigner les menus objets d'ajustement, les ornements de toilette, il faut dire "affiquets", non pas "affiquants", etc.

Agrès: — Agrès est un terme de marine, en français. Il ne saurait donc se dire d'un costume ridicule, d'un ensemble de toilette risible. Il faut dire "accoutrement".

Salette: — Ce mot barbare s'emploie, chez nous, pour désigner une étoffe velouté imitant la fourrure du veau marin. Disons tout simplement "imitation de veau marin, imitation de phoque".

Siliskine: — "Siliskine" est la francisation canadienne de "sealskin", terme anglais servant à désigner la fourrure de phoque, de veau marin. D'après le Larousse, illustré, les Français emploieraient eux aussi, le mot "sealskin" pour désigner cette fourrure, mais ils prononceraient "silsskin". Le mieux est de dire, "fourrure de phoque, fourrure de veau marin".

Silken, silkine: — Ces termes s'emploient, chez nous, pour désigner un fil de coton qui ressemble à la soie. Ils sont anglais. Disons "fil de coton brillant".

Molletoné: — On donne, chez nous, le nom de "molletoné" à un tissu de coton dont la surface est légèrement frisée et annulée. Il faut dire "étoffe moutonnée".

Casimir: — On confond parfois, chez nous, le "casimir" avec le cachemire. Le casimir est une sorte de drap léger presque exclu-

Nouvelle brochure

des

Pages trifluviennes

Série A — No 3

Chapelles

et

églises trifluviennes

par

Montarville Boucher

de

la Bruère

Les éditions du "Bien Public"

Les Trois-Rivières

1933

Table des matières

UN BON TRIFLUVIEN (A. Tessier) 5

-0-0-0-

Chapelles et églises trifluviennes

UN PROBLÈME D'HISTOIRE 7

PREMIÈRES CHAPELLES 9

PREMIÈRES ÉGLISES 17

-0-0-0-

Les îles de l'embouchure du St-Maurice

L'ÎLE ST-CHRISTOPHE 34

L'ÎLE DE LA TRINITÉ 36

L'ÎLE DE LA POTERIE 37

L'ÎLE ST-JOSEPH 39

CONCESSIONS DE TROIS ÎLETS 40

LE DÉBOISEMENT 41

EN VENTE CHEZ

HENRI CLOUTIER, Engr.

Coin Bonaventure et Royale.

LE BIEN PUBLIC

rue Bonaventure.

25 sous.

ST-NARCISSE

Naissances

M. et Mme Fernand Cossette, née Annette Nobert, sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Georgette-Marquerite. Parrain et marraine: M. Jean-Charles Cossette et Marguerite Cossette. Porteuse: Mlle Yvette Cossette. — M. et Mme Eddy Gervais, (née Juliette Hamelin), sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Simonne-Etiennette. Porteuse: M. Brouillette. — M. et Mme Joseph-E. Cossette, (née Marie-Anne Hébert), un fils baptisé Joseph-Côme-Jean-Guy. Parrain et marraine: M. et Mme Côme Veillette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme E. Cossette, grand-mère de l'enfant. Va et vient

Mme Ephrem Grand'Maison, ainsi que sa fille Juliette, en voyage à Montréal, il y a quelque temps. — Mlle Germaine Garneau, aux Trois-Rivières, et à Shawinigan, pour visiter parents et amis, ces jours derniers. — Mlle Marcelle Gervais, de Berthier, est venue visiter sa famille la semaine dernière. — M. Robert Trépanier, travaillant à Shawinigan depuis quelque temps, est revenu dans sa famille. — Mlle Clémence Lord, de Montréal, est venue passer une quinzaine dans sa famille.

Funérailles
Dernièrement, eurent lieu les funérailles de Mme Euchariste Rousseau. Une foule de parents et d'amis y assistèrent. Nos sympathies à la famille éprouvée.

ST-NARCISSE

S. Narcisse. — M. Romuald D. Cossette a été élu maire de S.-Narcisse de Champlain par une majorité de 45 voix sur son adversaire M. Wilfrid Pronovost.

ST-NARCISSE

S. Narcisse. — M. Romuald D. Cossette a été élu maire de S.-Narcisse de Champlain par une majorité de 45 voix sur son adversaire M. Wilfrid Pronovost.

ST-NARCISSE

S. Narcisse. — M. Romuald D. Cossette a été élu maire de S.-Narcisse de Champlain par une majorité de 45 voix sur son adversaire M. Wilfrid Pronovost.

ST-NARCISSE

S. Narcisse. — M. Romuald D. Cossette a été élu maire de S.-Narcisse de Champlain par une majorité de 45 voix sur son adversaire M. Wilfrid Pronovost.

N'oubliez Pas Notre

VENTE DE 45^e ANNIVERSAIRE

DU 10 AU 25 MARS

Quelques jours encore et le rideau se lèvera sur la vente la plus importante de l'année, celle de NOTRE 45^e ANNIVERSAIRE. Faites-vous une résolution de ne pas manquer semblable festin d'aubaines.

Cette vente a été préparée avec tout le soin qu'ont pu y apporter d'habiles routiers, pliés à toutes les exigences et les secrets du métier. Des surprises attrayantes vous attendent.

Des employés supplémentaires seront à votre disposition, les marchandises seront classées de manière à vous faciliter un choix rapide, en un mot tout sera prêt pour 9 heures, a.m., vendredi matin, date de l'ouverture.

J.L. Fortin Limitée

Renseignez-vous.
sur l'histoire locale
Lisez
le "Bien Public"

Lisez le
Bien Public